



RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2024



Site Natura 2000 FR 821 2010
« Printegarde »

Rédaction
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES

A. PRÉAMBULE	4
A.1. RAPPEL DU CONTEXTE	4
A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN	5
A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE	6
A.4. ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE RECENSEES SUR « PRINTEGARDE »	6
A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000	9
A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES	10
B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024	11
B.1. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS)	11
<i>B.1.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions</i>	<i>11</i>
<i>B.1.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires</i>	<i>11</i>
<i>B.1.3. Participation - promotion de mesures foncières</i>	<i>11</i>
<i>B.1.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations</i>	<i>11</i>
<i>B.1.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat</i>	<i>11</i>
B.2. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	11
<i>B.2.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet</i>	<i>11</i>
<i>B.2.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</i>	<i>12</i>
<i>B.2.3. Veille locale et alerte</i>	<i>13</i>
B.3. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE)	14
<i>B.3.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site</i>	<i>14</i>
<i>B.3.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</i>	<i>14</i>
<i>B.3.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>	<i>15</i>
B.4. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)	21
<i>B.4.1. Actions de sensibilisation</i>	<i>21</i>
<i>B.4.2. Gestion de la fréquentation sur le site</i>	<i>25</i>
B.5. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)	26
<i>B.5.1. Rencontre des acteurs</i>	<i>26</i>
<i>B.5.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement</i>	<i>26</i>
B.6. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	28
<i>B.6.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i>	<i>28</i>
<i>B.6.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i>	<i>30</i>
<i>B.6.3. Recherche d'autres financements</i>	<i>30</i>
B.7. MISES A JOUR DU DOCOB	30
B.8. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE	30
<i>B.8.1. Rapport d'activité annuel</i>	<i>30</i>
<i>B.8.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i>	<i>30</i>
B.9. DIVERS - AUTRES FRAIS	31
<i>B.9.1. Participation aux journées du réseau N2000</i>	<i>31</i>
<i>Missions communes avec la chargée de mission Sophie Coste-Durieux</i>	<i>31</i>

<i>B.9.1. Formations</i>	31
<i>B.9.2. Autres</i>	31
C. SYNTHÈSE BILAN DES ACTIONS 2024	32
C.1. TEMPS TRAVAILLÉS SUR L'ANIMATION DES DEUX SITES NATURA 2000 EN 2024	32
C.2. REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTION SUR L'ANIMATION DES DEUX SITES NATURA 2000 EN 2024	35
D. ANNEXES	37

A. PRÉAMBULE

A.1. Rappel du contexte

Dates	Etapes
14 mars 1975	Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
24 septembre 1998	1 ^{ère} proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
22 juin 2001	Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
4 septembre 2001	Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
1er octobre 2001	Premier comité de pilotage local
Janvier 2002	Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000
30 avril 2002	Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche
22 octobre 2002	Réunion du groupe de travail
20 novembre 2002	Réunion du groupe de travail
1er avril 2003	Deuxième réunion du comité de pilotage local
20 avril 2004	Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé
6 janvier 2005	Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)
1er juillet 2005	Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs
23 novembre 2006	Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs
20 février 2008	Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)
29 septembre 2008	Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin
30 juin 2013	Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN

Novembre 2016	Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COFIL
Janvier 2019	Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25)
Octobre 2019	Comité de Pilotage local (organisé à Saulce-sur-Rhône)
Juin 2020	Arrivée d'une nouvelle chargée de missions Natura 2000 Sophie Coste-Durieux pour remplacer Manon Eudes sur l'animation de B25. Amanda Cocquelet prend en charge complètement l'animation des sites ZPS12 et D4.
Mars 2021	Comité de pilotage local (organisé à Le Pouzin) La Mairie de Le Pouzin est réélue structure animatrice du site Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin est élu Président par les membres du COFIL
Octobre 2022	Comité de pilotage (organisé à Livron-sur-Drôme)

A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8201677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2020, Monsieur Alain Martin maire de Le Pouzin depuis 1989 et Président du comité de pilotage (COFIL) du site de Printegarde depuis 10 ans a achevé son mandat pour laisser la place à Monsieur Christophe Vignal. Ce dernier a été élu Président du COFIL site « Printegarde » en 2021.

Le DOCOB en cours a été validé en 2004 et est actuellement révision.

Les coordonnées de l'animatrices du site Natura 2000 :

Amanda COCQUELET
a.cocquelet@lepouzin.fr
06.33.82.81.32
Mairie de Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin
04.75.63.81.48

A compter de janvier 2025, l'animation du site Natura 2000 sera reprise par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec une nouvelle chargée de mission. Lors du comité de pilotage de début d'année, la structure animatrice ainsi que la Présidence seront remises au vote.

A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Nom	Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010
Directive Européenne	« Oiseaux »
Superficie	677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche (44%) et Drôme (56%)
Communes	Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin
Autre statut du site	Réserve de chasse et de faune sauvage

A.4. Espèces d'intérêt communautaire recensées sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	A026	c w		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A246	c		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	A132	c w		
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	A094	c		
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	A023	c w		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	c r		
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	A379	c r		
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	A081	c w		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	c w		
Butor blongios, Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	A022	r	2	6
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	A021	w		

Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	A051	w	20	50
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	A053	p r w	370	680
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	A050	w	4	20
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	A056	c		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	A168	w		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	A166	c		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	A031	c		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	A030	c		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	c r		
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	A151	c		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	A024	c		
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	A038	c		
Cygne de Bewick	<i>Cygnus columbianus</i>	A037	c		
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	A131	c		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	r		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	A302	c		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	A125	p r w	110	234
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	A059	w	130	200
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	A061	w	130	210
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	A060	w		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	A123	w		
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	A604	w		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	A272	c		
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	A017	w		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	c w		
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	A027	c w		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	A004	r w	6	34
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	A005	p r w	20	110
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	A127	c		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	A196	c		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	A197	c		
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	A068	w		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	A028	p r w	28	40
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	A029	c		
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	A032	w		
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	A293	c w		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	A119	c		
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A229	p r	2	4

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code Natura 2000	Type	Nombre Min.	Nombre Max.
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	cr		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	c r		
Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	A177	c		
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	A179	w		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	A058	w	1	2
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	r		
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	A001	w		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	A140	w		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	A055	c		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	A052	w	60	78
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	A034	c		
Sterne caspienne	<i>Sterna caspia</i>	A190	c		
Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	A195	c		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	A193	c r		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	A048	w		

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

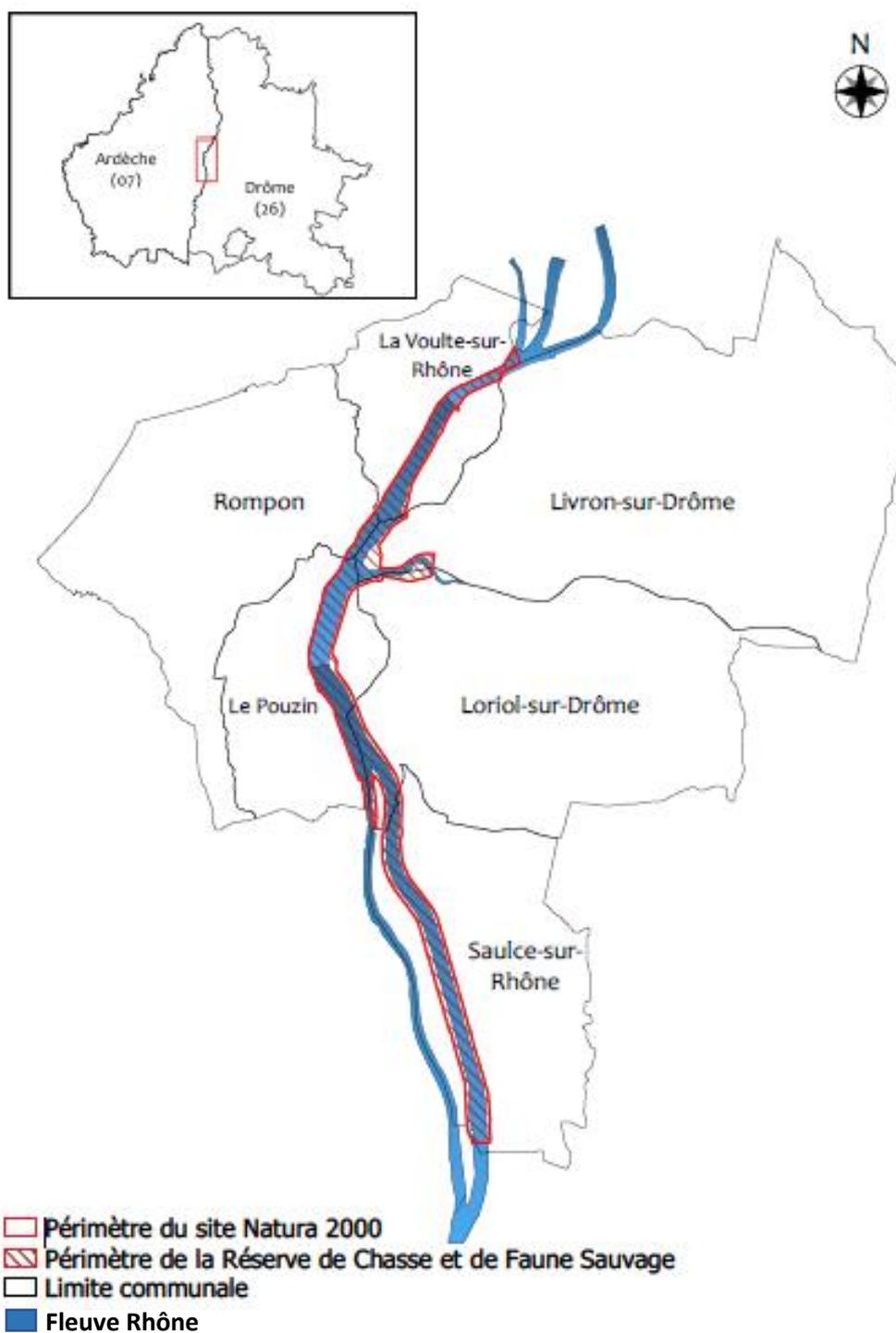
Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Type
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	r
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	r
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	r

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)

A.5. Localisation du site Natura 2000



A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour de nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons... La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	90%
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière	10%

B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024

B.1. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Pas d'action contractuelle mise en œuvre cette année.

B.1.1. Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

B.1.2. Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

B.1.3. Participation - promotion de mesures foncières

B.1.4. Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

B.1.5. Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

B.2. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

B.2.1. Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

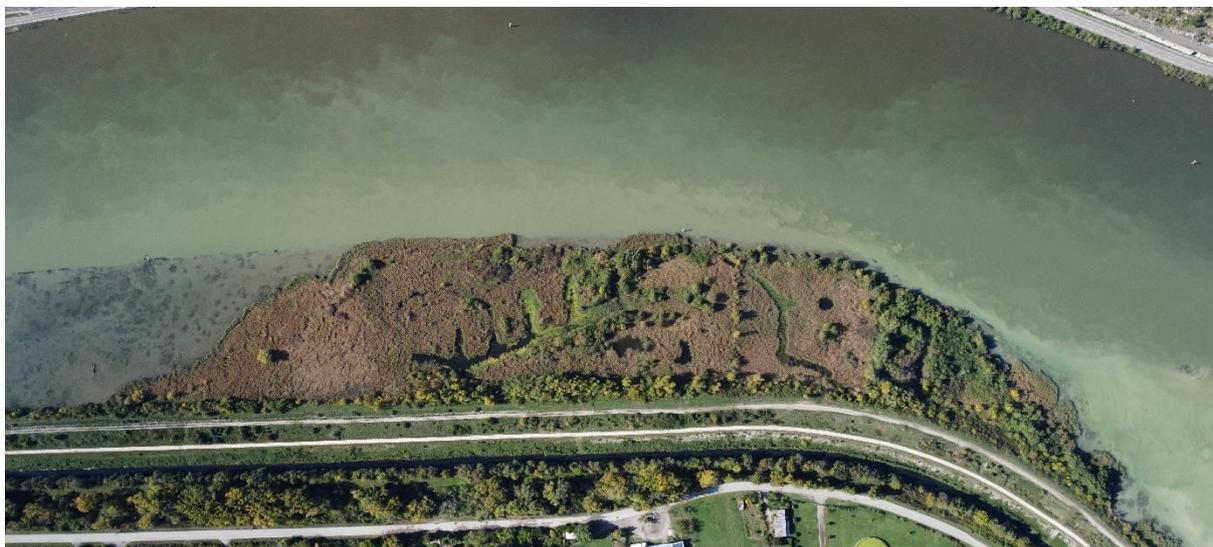
Interventions de maintenance sur les lignes RTE

Au cours de l'année 2024, l'animatrice a été à plusieurs reprises sollicitée par les services de l'Etat et l'entreprise RTE concernant des interventions de maintenance sur des lignes électriques aux abords du site Natura 2000. L'animatrice s'attache à rappeler le respect et l'évitement des périodes sensibles pour la faune et la flore. Elle redonne également les consignes d'abattage pour les arbres à cavités présentant un enjeu pour les chiroptères. Elle demande dans la mesure du possible des coupes partiels en laissant des zones buissonnantes. Elle a pu également rencontrer sur le chantier le prestataire chargé de la mise en œuvre. Selon les dates d'intervention (parfois non ajustables dans le temps), l'animatrice précise sur carte les zones à absolument éviter en vol de moins de 150 mètres de haut (notamment les roselières, héronnières... etc).

Projet d'entretien de la grande roselière de Printegarde

Dans le DOCOB de 2004, une action vise spécifiquement au rajeunissement des roselières par décapage, curage des chenaux et création de mares. Des travaux de restauration ont été réalisés entre 2006 et 2008. Depuis 2013 plus aucune opération d'élimination des ligneux n'a été effectuée en raison d'une nouvelle réglementation portée par l'arrêté inter-préfectoral de la RCFS de Printegarde. Depuis 2019, un nouvel arrêté est sorti et la CNR travaille sur un projet de travaux d'entretien des ligneux dans la « grande roselière ». Plusieurs allers-retours avec le service instructeur a déjà été effectué. En août 2024, les dossiers d'exécution et de dérogation d'espèce protégée ont été déposés à la DREAL et au CNPN. Ce projet prévoit une remise en conformité de la roselière avec à la fois de déboisement plus ou moins sélectif selon les secteurs de la roselière et un terrassement sur la partie amont. Plusieurs mesures de compensation sont proposées dans le dernier dossier déposé : un îlot de sénescence boisé de 5ha sur le secteur Drôme aval rive droite (pour 99ans), la création d'une mare dans ce boisement, la création de boisements et milieux arbustifs à proximité du site, des gîtes à reptiles. Un plan de

gestion est également à venir en concertation avec l'animateur du site Natura 2000. Ce plan de gestion visera à établir une gestion courante des ligneux dans la roselière et sur le pied de digue. Les travaux se tiendraient sur 4 ans : Année 1 – réalisation des mesures de compensation, Année 2 et 3 – réalisation des travaux de déboisement et de terrassement sur une période de 7 semaines entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre et Année 4 – la remise en état du milieu notamment à travers de plantation (hélrophytes et arbuste sur la partie nord de la roselière.



Vue aérienne de la grande roselière en octobre 2022 par Jean Michel Faton

B.2.2. Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Sans objet

B.2.3. Veille locale et alerte

Veille et signalements de défrichements aux abords du site

L'animatrice a constaté plusieurs défrichements dans le site et ses abords proches sur la commune de la Voulte-sur-Rhône et Saulce-sur-Rhône. Pour le premier secteur l'animatrice a signalé ce défrichement survenu en début de saison de reproduction des oiseaux (entre le 13 mars et le 8 avril). Il s'agissait là de la dernière grande haie boisée sur cette plaine agricole. Sur la commune de Saulce-sur-Rhône, le défrichement étant sur le Domaine Public Fluvial, l'animatrice a sollicité la CNR. Celle-ci a confirmé que la coupe avait été réalisée par leurs services par contraintes d'exploitation liées à un besoin d'assurer un rendu visuel de la digue qui est élargie sur cette partie du fait du bassin de rétention.



Localisation du défrichement sur la commune de la Voulte-sur-Rhône



Localisation du défrichement sur la commune de Saulce-sur-Rhône

Sorties de veille générale

L'animatrice réalise régulièrement des sorties de veille sur les différents secteurs du site « Printegarde » afin de surveiller l'évolution des habitats au fil des années, de constater la présence d'espèces et de considérer les différentes activités humaines en interaction avec les écosystèmes. Ces sorties sont aussi l'occasion de suivre les interventions connues sur le site comme par exemple les dragages CNR ou les projets de restauration des marges alluviales.

B.3. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)

B.3.1. Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Bibliographie

Afin d'approfondir ses connaissances ou de préparer des animations de sensibilisation, l'animatrice dédie quelques journées par an à la lecture de documents scientifiques et technique et au visionnage de documentaires sur divers sujets comme les oiseaux migrateurs de France, la gestion des zones humides, les chiroptères...

Cartographie des données

Lors des sorties de veille ou lors d'inventaire annuel, l'animatrice s'attache à centraliser et cartographier les données faune/flore du site « Printegarde ». Ce travail permet de faire l'état des connaissances sur les différents secteurs du site et de concevoir une base de données à envoyer lors des demandes d'évaluations d'incidence Natura 2000. En 2024, une extraction de la base de données de la LPO a été demandée pour le site.

B.3.2. Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

Aucune mesure de suivi n'a été mise en œuvre cette année.

B.3.3. Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

Suivi des oiseaux d'eau hivernants

Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.

Contexte et changements

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole est basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Dans le cadre de la mise à jour du document d'objectifs du site, l'animatrice a

révisé le protocole en prenant en compte quelques modifications dans le circuit.

L'animatrice effectue pour ce suivi un parcours linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelle et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observatrice comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation) pré-identifiées. Au final, ce parcours additionné aux points d'observation permet de couvrir une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune France. Ce sont 3 passages (18/12/2023, le 15/01/2024 et le 20/02/2024) qui ont été effectués avec sa collègue Sophie-Coste-Durieux afin d'avoir une vision qualitative du site durant l'hiver 2023/2024.

Les résultats sont présentés ci-dessous.



Résultats - Tableau 3 : Résultats du suivi des oiseaux hivernants 2023-2024 sur le site de « Printegarde » aux différentes sorties

Nom espèce	18/12/2023	15/01/2024	20/02/2024	Total hiver 2023-2024
Aigrette garzette	2	2		4
Bécassine des marais	7			7
Bergeronnette des ruisseaux	4			4
Bergeronnette grise	4			4
Bouscarle de Cetti	1			1
Bruant zizi	10			10
Buse variable	1			1
Canard chipeau		9		9
Canard colvert	29	73	14	116
Chevalier guignette	5	2	4	11
Corneille noire	1			1
Cygne tuberculé	33	13	23	69
Foulque macroule	1	14	2	17
Gallinule poule-d'eau	11	1	13	25
Geai des chênes	2			2
Goéland leucopnée	42	63	79	184
Grand Cormoran	68	127	74	269
Grande Aigrette	5	5	4	14
Grèbe castagneux	2		4	6
Grèbe huppé		2		2
Héron cendré	7	8	6	21
Martin-pêcheur d'Europe	11		2	13
Mésange à longue queue	5			5
Mésange charbonnière	5			5
Mouette rieuse	7	25		32
Ouette d'Égypte	2	2	1	5
Pinson des arbres	75			75
Rougegorge familier	1			1
Rougequeue noir	2			2
Sarcelle d'hiver	9			9
Total général	352	346	226	924

Comptage des dortoirs du Grand cormoran et des Aigrettes



Grands cormorans dans le brouillard au niveau sur le Rhône en aval du barrage de retenue du Pouzin (18/12/2023, S. Coste-Durieux).

Un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le comptage annuel des zones humides, le comptage « Wetlands » sur le secteur du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Ce comptage international est réalisé sur un week-end à la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents via un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Il est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides.

Le 15 janvier 2024 l'animatrice a participé à ce comptage. Durant la journée, les espèces d'oiseaux d'eaux ont été comptabilisées sur le Rhône et les lacs/étangs alentours. Les dortoirs à aigrettes et autres échassiers ont aussi été visités. Celui se situant sur le Petit marais de Printegarde est déserté depuis 2022.

Par ailleurs, depuis 1996 un comptage simultané des dortoirs de cormorans est organisé tous les 2 ans, le plus souvent en parallèle des comptages Wetlands International. Ce programme est coordonné par le MNHN, le CNRS et l'Université de Rennes I et la LPO. Le Grand Cormoran est aujourd'hui à la base de nombreux conflits avec l'activité de pisciculture et de pêche. Connaître les abondances de ses populations et suivre leurs évolutions s'avère aujourd'hui indispensable.

En journée, les Grands Cormorans se dispersent sur tous les habitats aquatiques environnants afin de trouver leur ressource alimentaire, mais le soir, ils se regroupent en dortoirs allant de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. Les dortoirs sont donc facilement repérables et il est simple de dénombrer les individus. Les comptages doivent être fait en simultané (sur une journée) car les Grands Cormorans peuvent changer de dortoir d'un jour à l'autre.

L'animatrice a ainsi participé au comptage de deux dortoirs à grands cormorans sur les communes de Meysse (15 janvier 2024) et de Baix (18 janvier 2024) sur le bord du Rhône. Ci-dessous les résultats du comptage de ces dernières années.

Sur la commune de Meysse en aval de la centrale nucléaire, un îlot accueille un dortoir de cormorans (voir tableau des résultats ci-dessous). Cette années l'animatrice y a compté également : 10 Grandes aigrettes, 9 Hérons cendrés, 7 Aigrettes garzette ? 1 Râle d'eau, 14 Canards colvert, 1 Mouette, 3 Goéland Leucopnée.

Résultat du comptage sur deux dortoirs à Grand cormoran

Localisation dortoirs	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Baix	597	243	140	155	190	181
Meysse	/	114	49	48	166	96

Sur le Petit Marais de Printegarde (casier à la confluence Drôme), un dortoir à Aigrettes abritait depuis de nombreuses années une colonie. Depuis 2022 ce dortoir n'est plus occupé. Au vu des observations sur le dortoir de Meysse, une partie des individus doivent se retrouver sur ce dortoir alternatif.

Espèces	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aigrette garzette	23	33	32	0	0	0
Grande aigrette	44	15	28	0	0	1
Héron cendré	1	2	4	0	0	1

Résultat du comptage sur le dortoir du petit Marais de Printegarde

Suivi du Blongios nain à Printegarde



Blongios nain mâle à Printegarde (crédit : Béatrice Mullebrouck)

Depuis 2006, un protocole de suivi du Blongios nain et de 3 autres espèces paludicoles (Rousserolle turdoïde, Rousserolle effarvate et Bouscarle de Cetti) visait à évaluer l'évolution de l'état écologique des roselières. Une analyse des données a montré que sur une durée de 10 ans, l'abondance ponctuelle des espèces indicatrices susnommées montrait une variation interannuelle liée probablement à d'autres facteurs d'ordre météorologique ou migratoire.

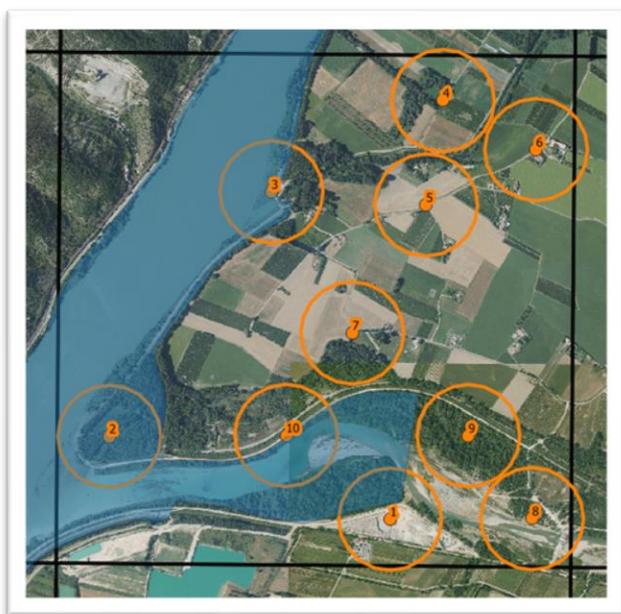
En 2024, l'animatrice n'a pas eu beaucoup d'occasions de sorties avec un temps très pluvieux. Elle n'a pu réaliser que trois sorties le 22 mai, le 18 juin et le 4 juillet.

Le suivi de cette année étant très localisé, il est difficile d'estimer le nombre de couples sur Printegarde. Un couple a été observé sur l'étang du

marquis dans l'emprise de la carrière Vicat de Loriol en début de saison de reproduction.

Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », l'animatrice a initié en 2019 un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km² située au niveau de la confluence Drôme (carré n°260597). Trois sorties ont été réalisées cette année : une sortie en mars (13/03/2024), en avril (08/04/2024) pour détecter les espèces dites précoces et en mai (13/05/2024) pour les espèces dites tardives. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données des trois sorties. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ce sont 60 espèces qui ont été contactées au total.



A noter que le point 4 a changé de nature avec la coupe à blanc de la grande haie boisée (voir point B3.3 Veille locale et alerte - Veille et signalements de défrichements). Il serait intéressant les prochaines années de comparer les résultats avec les espèces présentes de 2019 à 2023 pour évaluer l'impact de cette coupe sur la présence d'oiseaux.

Cartographie des 10 points de comptage le comptage STOC-EPS sur et autour du site natura 2000 « Printegarde » en bleu (carte réalisée par A. Cocquelet)

Nom espèce	Point 1	Point 2	Point 3	Point 4	Point 5	Point 6	Point 7	Point 8	Point 9	Point 10
Aigrette garzette					2					
Bergeronnette grise		2		3			5		3	20
Bouscarle de Cetti	4	4	3	4	2		1		1	3
Bruant zizi	1								1	
Buse variable					1					2
Canard chipeau		2								
Canard colvert			3	2						
Chardonneret élégant						1	5	3		
Chevalier aboyeur		1								
Chevalier culblanc		1								
Choucas des tours		21								
Cisticole des joncs					2	1		1	1	
Corneille noire		2	1	1	3	1	1	7		
Coucou gris		2		1				2		1
Cygne tuberculé		3	6							
Échasse blanche		3								
Étourneau sansonnet	2			1	1	3			1	
Faucon crécerelle						1	1			
Fauvette à tête noire	3		2	7	2	5		3	3	4
Foulque macroule		1								
Gallinule poule-d'eau			1							
Geai des chênes			1		1			1		1
Goéland leucophée									1	
Grand Cormoran		4	5	1						
Grande Aigrette			1							
Grimpereau des jardins	3		1	3	1	1				3
Grive musicienne		1								1
Héron cendré		2							1	
Hirondelle rustique							7			
Hypolaïs polyglotte								2		
Loriot d'Europe		1				1	1	1		1
Martin-pêcheur d'Europe									1	
Merle noir	5	3	2	4	2	1		2		2
Mésange à longue queue			1							
Mésange bleue			4	1		2				
Mésange charbonnière	3	4	4	2	6	2	3	2	3	3
Milan noir		1		2				2		
Milan royal		1								

Moineau domestique				3			30	1		
Pic épeiche			2					1		1
Pic indéterminé	1	1						1		
Pic vert	3	1	5	2	2	2	1	1	2	
Pie bavarde						1	1	1		
Pigeon biset domestique							5			
Pigeon ramier	2	2		2	19	2	2	1	3	2
Pinson des arbres	2	1	3	3	3	2	3	1		1
Pouillot indéterminé			1							1
Pouillot véloce	4	3	4	1		1		1	1	3
Rossignol philomèle	1	1	1	1	1	2		1	1	
Rougegorge familier	3	2	5	3	3	2	1	3	3	4
Rougequeue noir					1		1			
Rousserolle effarvatte		1								
Rousserolle turdoïde		1								
Sarcelle d'hiver		6								
Serin cini						1				
Sterne pierregarin				1						
Tarier pâtre					1					
Tourterelle turque	1						5	1		1
Troglodyte mignon				1				2		1
Verdier d'Europe	2				1			2	1	
Total général	40	78	56	49	54	32	73	43	27	35

B.4. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)

B.4.1. Actions de sensibilisation

Animations de sensibilisation

Plusieurs animations de sensibilisation se sont tenues entre mars et juillet sur « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Le 27 janvier les deux animatrices ont accueilli sur Printegarde l'association de Paléo-découverte pour une balade commentée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'association. Le 2 et le 4 avril les animatrices ont réalisé des matinées de sensibilisation sur les habitats des oiseaux et sur le castor. Le 8 juin l'animatrice a accompagné le club de canoë kayak du Pouzin dans une visite de Printegarde et lors d'un ramassage de déchets depuis les canoës le 28 septembre. Le 29 et 30 juillet les animatrices ont réalisé deux matinées de sensibilisation au centre socio-culturel du Pouzin. Enfin les animatrices ont accueilli les écoles du Pouzin pour présenter leurs missions lors de la visite annuelle des scolaires à la Mairie.



Sortie canoë kayak sur Printegarde



Sortie avec l'école publique de Bourg-Saint-Andéol

Opérations de nettoyage

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont participé à l'opération "J'aime la Nature Propre". Cette initiative participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature est pilotée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative s'est déroulée le week-end du 16 et 17 mars dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement.

Au Pouzin, c'est l'ACCA qui a organisé la matinée du samedi 16 mars et près de vingt participants ont répondu présent. Le Maire du Pouzin, Christophe Vignal et deux élus se sont associés à cette action.

Ce sont près de 400 kg de déchets qui ont été ramassés sur différents secteurs et notamment dans les sites Natura 2000 à Printegarde et dans les gorges de la Payre.



Photo de fin de ramassage des déchets sur la commune de Le Pouzin

Par ailleurs, dans le cadre de sa labellisation en tant que « Gardien des rivières », le club de canoë kayak du Pouzin a organisé samedi 28 septembre une matinée de nettoyage des berges du Rhône depuis les embarcations canoë et kayak. Cette sortie s'est déroulée sur la rive droite entre la confluence de l'Ouvèze et le site industriel fluvial du Pouzin. Avec 7 personnes présentes et 4 embarcations, se sont près de 6m cube de déchet ramassés sur 1.5km linéaire : morceaux et débris de plastiques (bouchons, petits déchets, chaussures...), bouteilles, sacs plastiques, morceaux de polystyrène, roue de vélo, trottinette, pièces automobiles en plastique, 1 tuyau de gros diamètre, plusieurs 10aine de mètres de câble de fibre optique, une cuve de 1000L (voir photos en PJ). La Mairie du Pouzin a également contribué à ce ramassage en mettant à disposition du matériel, et en impliquant ses agents techniques dans la récupération et mise en déchèterie des déchets. L'animatrice des sites Natura 2000 a également participé à l'organisation de cette matinée en réalisant une matinée de prospection en amont et en coordonnant les différents partenaires et était présente le jour J. Cette initiative sera très probablement reconduite les années à venir.



Photo de fin de ramassage des déchets avec le club de canoë kayak sur la commune de Le Pouzin

[\(Voir les articles associés en annexe\)](#)

Panneau d'information sur la réglementation RCFS



Photo d'un des nouveaux panneaux installés

Trois panneaux d'information sur la réglementation de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde avait été réalisés en 2013 et installés en 2021. L'arrêté inter-préfectoral portant approbation de la réserve (n°07-2019-07-18-010 et n°26-2019-07-16-003) a été mis à jour en 2019. Certaines informations des panneaux de 2013 étaient ainsi obsolètes. Par ailleurs, l'animatrice souhaitait implanter de nouveaux panneaux à des points stratégiques d'entrée du public sur le site. Pour cela, le prestataire Pic Bois, a été à nouveau sollicité pour la conception des 5 nouveaux panneaux en se basant sur le modèle du précédent. La réglementation portant en partie sur

les roselières, une bulle de définition avec photo a été ajoutée au contenu. Un avenant à l'autorisation d'occupation du domaine public fluvial a été demandée à la CNR pour les deux panneaux supplémentaires. Cette autorisation court jusqu'à 2025 et devra être renouvelée à ce moment-là. L'ensemble du mobilier a été installé courant 2024 par les services techniques de la mairie de Le Pouzin.

Infolettre

Dans l'optique de tenir informé le réseau d'acteurs des actualités sur chacun des 3 sites Natura 2000 portés par Le Pouzin, mais aussi de dynamiser d'avantage le territoire, les animatrices ont mis en place une infolettre numérique envoyée 3 fois par an. Ces infolettres sont organisées en plusieurs volets : un édito rédigé par les deux Présidents de COPIL, les actualités sur les sites, les actions concrètes sur les sites et une partie de sensibilisation sur un sujet en lien avec un enjeu environnemental. Les infolettres de l'année sont consultables sur le site internet et en annexe de ce document. Les infolettres de cette année sont [consultables en annexe](#).

Mise à jour du site internet dédié au site Natura 2000

Le site internet pour « Printegarde » rassemble tous les documents et les informations qui concernent l'animation du site (DOCOB, FSD, compte-rendu des comités de pilotage, contacts...), ainsi que ses actualités. Cet outil est à la fois une vitrine pour informer les personnes désireuses d'en connaître plus sur les enjeux du site, mais aussi un lien de référence sur lequel peuvent s'appuyer les animatrices pour fournir des éléments aux demandeurs d'informations. En 2023, l'animatrice a poursuivi la construction du site internet avec une page dédiée aux évaluations des incidences Natura 2000, aux résultats de l'étude de l'évolution des habitats par photo-interprétation (réalisée l'année passées) ainsi que la mise à jour régulière des actualités et des données. Une mise à jour de l'interface du site par l'OFB a également demandé à l'animatrice un re-paramétrage de certaines données. *Site internet : <https://printegarde.n2000.fr/>*

Edition de 3 nouveaux panneaux pour l'exposition Natura 2000

Une partie de la subvention était allouée cette année à la réalisation de trois panneaux présentant chacun des trois sites animés par la mairie de Le Pouzin pour compléter l'exposition Natura 2000 Drôme Ardèche. Ces nouveaux panneaux apportent les informations générales sur les 3 sites ainsi que sur leurs enjeux faune, flore et habitat.



Les 3 nouveaux panneaux de l'exposition Natura 2000 Drôme Ardèche

Rédaction d'articles divers

Chaque année les animatrices rédigent des articles de presse ou dans les bulletins municipaux pour communiquer sur les réunions importantes (COPIs) ou les actions de sensibilisation ([voir l'ensemble des articles en annexe](#)). La presse est un moyen de communication qui permet de faire connaître aux citoyens le réseau de sites Natura 2000 et ses actions.

B.4.2. Gestion de la fréquentation sur le site

Lorsqu'elle en est avertie, l'animatrice accompagne les porteurs de manifestations natures ou sportives se déroulant sur les sites qu'elle anime, pour gérer au mieux le déroulement et la localisation des sorties, en fonction des enjeux pour favoriser la quiétude des espèces et des habitats selon la période de l'année.

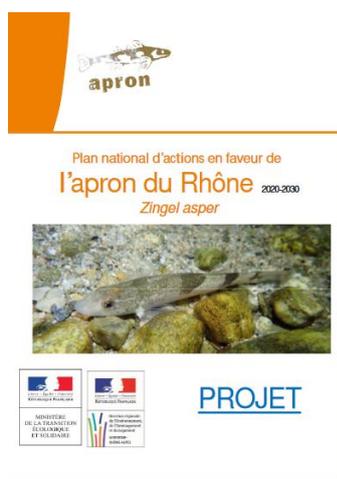
B.5. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)

B.5.1. Rencontre des acteurs

Sans objet

B.5.2. Participation à des réseaux et programmes d'action en faveur de l'environnement

Plan National d'Action pour l'Apron du Rhône



Couverture du Plan National d'Action pour l'Apron II

En 2023, une étude de faisabilité a débuté pour la restauration de la continuité écologique des rivières Drôme et Ardèche pour l'Apron. Cette action inscrite au Plan National d'Action II pour cette espèce prévoit d'améliorer le fonctionnement du milieu des confluences de l'Ardèche et de la Drôme afin d'améliorer la qualité et la quantité d'habitat pour l'Apron. En aval de ces deux cours d'eau, un certain nombre d'aménagements et d'activités humaines altèrent les déplacements de cette espèce (seuil, passe à poissons, piège à graviers, tourisme, agriculture). En 2024, l'animatrice a participé à un entretien avec le CEN Drôme-Ardèche et le bureau d'étude dynamique hydro chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité. Ce rendez-vous portait sur le projet de restauration sur la Drôme aval. L'animatrice a présenté un avis

nuancé en rappelant les enjeux de biodiversité sur ce secteur tout en rappelant la complexité d'une restauration dans une portion très contrôlée et gérée par la CNR. La dynamique de la rivière au niveau de la confluence génère une forte sédimentation. Elle a ainsi partagé son regard sur les travaux de restauration des cours d'eau qui sont rentables et bénéfiques si un suivi et une gestion à long terme sont réfléchis post-travaux.

PNA Epipactis fibri et ripisylve

Cette année l'animatrice a suivi de loin la mise en place du PNA au travers des rapports de réunions. Il serait intéressant dans les prochaines années de s'investir dans les inventaires de terrain initiés en 2024 au travers du PNA, certaines stations étant comprises dans les sites Natura 2000 « milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » :

- Les Petits Robins - LIVRON-SUR-DROME, DROME
- Ile Tintebet - LA VOULTE-SUR-RHONE, ARDECHE
- Printegarde - LA VOULTE-SUR-RHONE, ARDECHE
- Confluence Drôme 1 - LIVRON-SUR-DROME, DROME
- Confluence Drôme 2 - LIVRON-SUR-DROME, DROME

- Loriol - LE POUZIN, ARDECHE
- Béthenod - SAULCE-SUR-RHONE, DROME

SAGE Drôme : Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

Le SAGE Drôme 2050 s'articule entre un diagnostic territorial partagé du bassin de la Drôme et la concertation des acteurs des grands secteurs d'activité sur ce territoire. Parmi ses objectifs, un Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) vise à améliorer les connaissances, à protéger et à valoriser les zones humides du bassin versant. Le PGSZH est un outil d'aide à la décision et n'a pas de portée réglementaire. Il s'accorde à identifier les différentes zones humides sur le territoire du SAGE, à les caractériser à partir de leurs enjeux à travers notamment leurs fonctions (réservoir de biodiversité, fonction régulatoire ou épuratoire) et aussi d'évaluer le niveau de menace. Un total de 261 zones humides a été inventorié, soit 3500 ha qui pour la majorité sont très inféodés au fonctionnement des cours d'eau. Ce contexte définit, le PGSZH s'attache à définir pour 6 années un plan stratégique de gestion pour les zones humides qualifiée de prioritaires, pour accompagner les collectivités avec notamment des outils de références de mise en œuvre (contrat rivière, APPBH, document d'urbanisme...). La mise en place du PGSZH s'appuie principalement sur une démarche de concertation et de dialogue territorial pour faire émerger une vision et une culture commune de la préservation et de la restauration des zones humides.

En 2024 l'animatrice a suivi de loin l'avancement du SAGE Drôme et de son PGSZH au travers des comptes-rendus de réunions et des ateliers. Elle a également participé à un atelier sur le stockage et le partage des eaux à la pépinière de Corbonne. Le PGSZH SAGE Drôme a été validé en séance le 19 novembre 2024, lors du dernier COPIL.

Stratégie nationale pour les aires protégées

Sophie Coste-Durieux- et Amanda Cocquelet ont assisté à la réunion du 27 juin 2024 organisée par la DDT Ardèche. Lors de cette réunion, les différents sites visés par la SAP ont été présentés. Dans la vallée du Rhône, les aires de repos migratoire, les forêts alluviales et les roselières sont visés par cette stratégie. Les résultats de l'étude sur les forêts alluviales sur leur évolution et leurs enjeux pour la biodiversité le long du Rhône en Ardèche ont été présentés par Amandine Bouloni, stagiaire à la DDT en 2024. Cette étude a permis de dénombrer près de 1400ha de forêt alluviale en 2023 divisés en 210 patchs. Elle a permis de montrer que depuis 1991, la surface de forêt alluviale a augmenté mais que la fonctionnalité écologique a régressé de par la superficie, la largeur et l'écartement entre chaque patch de forêt alluviale. En tout, ce sont 17 zones qui ont été identifiées comme zones d'intérêts.

Espaces naturels et ViaRhôna

Le Conservatoire d'Espaces Naturels anime un réseau autour de la thématique de la ViaRhôna comme une interface avec les espaces naturels protégés en lien avec les acteurs du tourisme. Cette année l'animatrice a participé à une réunion en visio pour dresser un bilan de l'année. A cette occasion, elle a pu évoquer la signalétique sur le cours de la ViaRhôna qui parfois est très dense et laisse peu d'espace pour l'implantation des panneaux concernant la réglementation en vigueur par exemple. Elle a également mentionné les observations qu'on lui avait rapportées concernant le dérangement d'espèces d'oiseaux au niveau de la passerelle ViaRhôna au-dessus de la Drôme. Elle a également signalé que la présence de la ViaRhôna pousse parfois la CNR a prendre des mesures de prévention de risque concernant la chute d'arbres ou de branches qui vont à l'encontre des préconisations habituelles. Enfin, un état de l'avancement de l'aménagement des quais du Rhône à Baix et du sentier d'interprétation a aussi été présenté. Celui-ci sera indiqué sur la carte officielle de la ViaRhôna sur le Rhône médian.

Diffusion des données naturalistes

- L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN)

Chaque année, les animateurs Natura 2000 de l'Ardèche doivent verser les données naturalistes récoltées dans l'année à l'INPN au regard d'une mesure de la convention cadre de leur site Natura 2000. Cette démarche permet de mutualiser les données récoltées à l'échelle française afin d'assurer une diffusion des informations standardisées sur le patrimoine naturel français.

- Faune-France (coordonné par le Ligue de Protection des Oiseaux)

Dans le cadre du Suivi Temporel des Oiseaux Communs, l'animatrice doit rapporter sur la plateforme Faune France les données de l'année issues de la mise en place du protocole. L'animatrice rentre aussi régulièrement des données ponctuelles notées lors des sorties sur le terrain. Cette diffusion permet de contribuer à une plateforme de connaissances plus démocratisée. A noter qu'en fin d'année, l'animatrice procède à une extraction des datas des 12 derniers mois afin de les transmettre à l'INPN et de les archiver.

B.6. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

B.6.1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus

Les comités de pilotage des deux sites « milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » ont été réunis lors d'une seule réunion le 15 février 2024 à Cruas pour présenter les actions mises en œuvre en 2023 et le prévisionnel de 2024. Une visite de chantier animée par la CNR sur le site de restauration de la marge alluviale de Gouvernement a ensuite été proposée aux participants. Le compte-rendu du

COPIL est [consultable en annexe](#).



COPIL tenu le 15 février à Cruas

B.6.2. Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

Transmission de l'animation du site au CEN

En 2024, l'animatrice a passé une grosse partie de son temps à préparer la passation de l'animation des sites du Rhône au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) antenne Drôme/Ardèche. L'idée était de faciliter la reprise de l'animation des sites par le CEN et particulièrement de favoriser une continuité dans les actions en cours. Elle a ainsi dressé un tableau estimatif du budget temps par action pour permettre au CEN de prévoir un temps d'animation adapté pour chaque site. Elle a également réalisé le bilan de réalisation des actions du DOCOB de 2004 en faisant des propositions d'actions en lien avec les enjeux actuels du site en vue de la mise à jour du DOCOB. Enfin elle s'est attachée à lister des actions prévisionnelles pour les années à venir afin de permettre une prise en main rapide de l'animation. Plusieurs réunions ont été organisées au fil de l'année avec le responsable de l'antenne Drôme Ardèche du CEN, les élus de la Mairie du Pouzin et Présidents des COPILs, ainsi que les techniciens reprenant l'animation des sites au CEN.

B.6.3. Recherche d'autres financements

Rien à signaler.

B.7. Mises à jour du Docob

Comme indiqué plus haut, en 2024, la chargée de mission a réalisé le bilan de réalisation des actions du DOCOB qui date de 2004. Elle a préparé un tableau de suivi en indiquant pour chaque action le détail de réalisation ainsi que des pistes d'évolution des actions à prendre en compte dans la mise à jour du DOCOB. Une liste de propositions d'actions a également été dressée en annexe de ce tableau. La mise à jour du DOCOB devra faire partie des 1ères actions à mettre en œuvre par le CEN, les enjeux et les actions décrits dans le présent DOCOB étant obsolètes.

B.8. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

B.8.1. Rapport d'activité annuel

Chaque année, l'animatrice est tenue de rédiger un bilan d'activité et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mises en œuvre sur le site, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et à l'analyse quantitatif du temps de travail au travers d'un tableau de suivi spécifique et complété tout au long de l'année. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation des actions évènementielles.

B.8.2. Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

Le SIN2 n'a pas été renseigné cette année.

B.9. Divers - Autres frais

B.9.1. Participation aux journées du réseau N2000

Réseau Natura 2000

Plusieurs webinaires ont été proposés par la mission inter-réseaux Natura 2000 et la Région Auvergne Rhône-Alpes auxquels la chargée de mission a participé. Parmi ces réunions, le comité des élus Natura 2000 le 27 février, un webinaire le 28 mars sur la communication au sein du réseau Natura 2000 et un second le 24 septembre sur les énergies renouvelables dans les sites natura 2000. La Région AURA a également effectué un webinaire le 8 juillet pour un point d'avancement sur la mise en place de l'animation des sites Natura 2000.

L'animatrice a également participé à une réunion de lancement de l'étude sur les oiseaux des milieux ouverts et agricoles sur le site Natura 2000 voisin la "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" et de l'Espace Naturel Sensible "Boutières".

L'animatrice a également rencontré Lucie Schaeffer, animatrice des sites Natura 2000 la ZSC « Rhône aval » et la ZPS « Mariais de l'Île Vieille » dans le continuum de « milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde ». Ces rencontres permettent d'échanger sur les actions mises en œuvre pour des enjeux de biodiversité similaires.

Missions communes avec la chargée de mission Sophie Coste-Durieux

L'animatrice a accompagné sa collègue, Sophie Coste-Durieux sur ses différents suivis sur le site « Rompon Ouvèze Payre » : STOC EPS sur le plateau de Rompon, suivi du Grand-Duc et des grottes à chauve-souris de la Jaubernie. Elle l'a également suppléée sur l'organisation de son COPIL le 12 mars et sur la participation au COPIL de suivi du projet de véloroute de l'Ouvèze. Suite à la fin de son contrat le 8 septembre 2024, l'animatrice a pris la suite de l'animation du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ».

B.9.1. Formations

Faute de sujet qui l'intéressait, l'animatrice n'a pas trouvé de formation à faire cette année. La part de la subvention dédiée à cette formation (de 400€ n'a donc pas été utilisée).

B.9.2. Autres

Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin

- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

C. Synthèse bilan des actions 2024

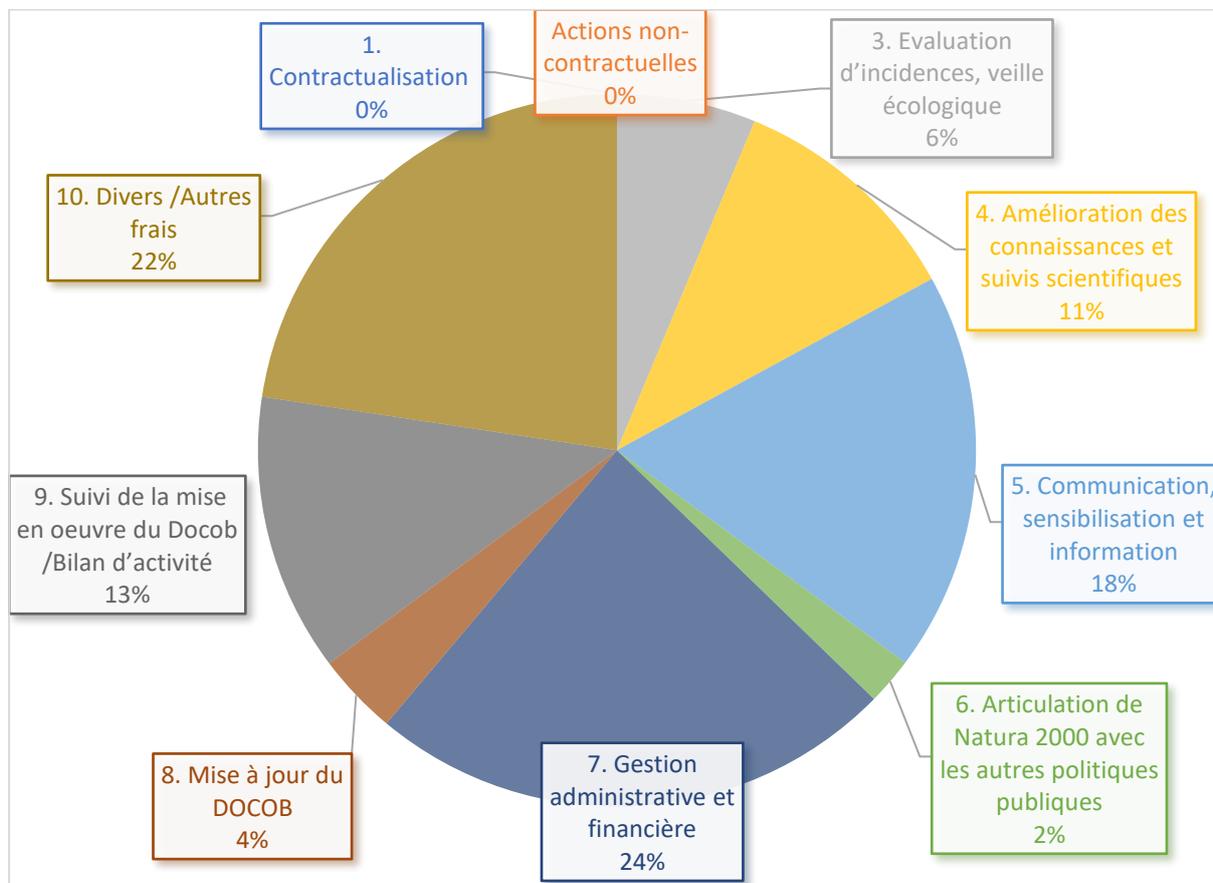
C.1. Temps travaillés sur l'animation des deux sites Natura 2000 en 2024

Listes des actions	Printegarde	Milieux alluviaux du Rhône aval	Rompon, Ouvèze, Payre
0.1 arrêt maladie			
0.2 congés	317,75		
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires			
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000			
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers			
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc			
1.1.3 contrat natura 2000 nini.			
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site			
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000			
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte			
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)			
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires			
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat			
1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles			
suivi des signatures des adhésions à la charte			
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)			
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions			
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires			
2.3 Participation /promotion de mesures foncières			
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations			
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats			
Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences			
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique			2
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études		4	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet			
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),			

3.1.2 Aménagement des quais du Rhone/Parc des Iones		11,5	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations			
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	1,5	11	
3.3 Veille locale et alerte	43	4,5	2,5
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques			
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	3		2,25
Bibliographie	7		
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)			
4.2.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Chateauneuf		55,5	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)		5,25	1,25
4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS	19,5		3,5
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	28,5		
4.3.3 Suivi de la population de Blongios nain et de l'évolution des fauvelles paludicoles	11,5		
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	2		3,75
5.1 préciser les actions réalisées			4
réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle			
réunions d'information élus, conseils municipaux			
Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	19,25	53	
Médias divers (site Web, articles de presse...)	38,75	23,25	
Expo Natura 2000 Drôme-Ardèche		87,75	
Panneaux d'information Printegarde			
propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels			
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	1,75	14,25	
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux			
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau			
Aide à la décision au gestionnaire			
SAGE Drôme		4	
6.1 préciser les programmes concernés			
PNA Apron		4,5	
conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études			
Participation à des comités techniques, groupes de travail		2,75	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site			

7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus			
Préparation COPIL D4		85,25	
Préparation COPIL ZPS12			
présentation en copil du programme pour l'année en cours			7
groupes de travail sur xxxxx			
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics			
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance			
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)		2	
Demande de subvention	2,25		
Demande de solde		95,5	
7.3 Fonctionnement au sein de la structure			
Coordination d'équipe interne	6	2	
Réunion de service			
Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	2,5	2,5	
Gestion des mails	60,25	7	
Gestion du temps et planification			
7.4 Echanges avec la DDT			
7.5 Temps relationel partenaire	2	29,5	
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	47,25		
proposition de modification du docob			
9. Suivi de la mise en oeuvre du Docob /Bilan d'activité		28	
bilan annuel des actions et de l'animation du site	17,5	58	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	7,75	29	
9.1 Rapport d'activité annuel		13,5	
Bilan d'activité D4			
Bilan d'activité ZPS12	7,25		
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)			
10. Divers /Autres frais			
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000		2,5	
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	2	3,75	
échanges avec des sites européens			
échanges avec les sites limitrophes		17,25	
10.2 Autres	176	87	
stage, colloques			
10.3 formations			
TOTAL par site	824,25	746	26,25
TOTAL avec congés		1594.5	
TOTAL hors congés		1276,75	

C.2. Répartition du temps de travail par action sur l'animation des deux sites Natura 2000 en 2024



Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Le 23/12/2024

**Christophe Vignal**

Monsieur le Maire de la commune de Le Pouzin

Président des Comités de pilotage des sites « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »

Le 23/12/2024



D. ANNEXES

[Annexe 1 : Articles parus en 2024](#)

[Annexe 2 : Infolettres de 2024](#)

[Annexe 3 : Compte-rendu du COPIL de 2024](#)

Annexe 1 : Articles parus en 2024

Le Pouzin • La chasse aux déchets sauvages a été fructueuse



Les participants avant le départ, avec un gros du bataillon de chasseurs.

Dans le cadre de la 4^e édition de la journée citoyenne de nettoyage "J'aime la nature propre" organisée par la fédération nationale des chasseurs (FNC), l'association communale de chasse agréée (ACCA) du Pouzin en partenariat avec la municipalité a participé pour la première fois à cette opération. Samedi 16 mars, Jérôme Dubosc président de l'ACCA avait réuni les chasseurs au quartier Lili Moins pour une matinée de chasse inaccoutumée. Une vingtaine de participants, des chasseurs, des habitants, des élus dont le maire et les deux animatrices de Natura 2000 étaient présents. Après avoir reçu les consignes de sécurité, le matériel et rejoint leurs groupes, les participants sont partis à l'assaut des périmètres déterminés notamment aux abords des cours d'eau, Rhône, Payre, Ouvèze, port fluvial, zone du barrage... des secteurs propices aux gestes d'incivilité. En fin de matinée, plus de 50 grands sacs-poubelles remplis de déchets recyclables et un camion de 500 kg d'encombrants destinés à la déchèterie avaient été collectés.

Dauphiné libéré du 20 mars 2024

Le Pouzin

Avec les gardiens de la rivière

Samedi 8 juin le club de Canoë Kayak des Trois Vallées (CK3V), en collaboration avec la structure locale Natura 2000, a orga-

nisé une sortie de sensibilisation sur le site protégé de Printegarde. C'est dans le cadre de sa labellisation récente "Gardien

de la rivière", délivrée par la Fédération française de canoë-kayak que le CK3V proposait pour la première fois cette balade. Le but de ce label est d'encourager les pratiques vertueuses en faveur de l'environnement, en informant sur les aires protégées et les enjeux de biodiversité, en signalant des sources de pollution ou en participant à des journées de ramassage des déchets. Amanda Cocquelet, chargée de mission Natura 2000, a accompagné la quinzaine de canoéistes qui ont remonté le Rhône pendant 3 km jusqu'à la confluence avec la rivière Drôme et son site de Printegarde où se trouvent des roselières où nichent des oiseaux migrateurs.



Sept embarcations, avec à bord une quinzaine de participants, sont parties du quai sur le Rhône à proximité du local du club. Photo Le DL/Galliano Bianchi

Dauphiné libéré du 06 juin 2024

Les élèves de l'école publique en visite à la mairie



LEPOUZIN

Photo souvenir sur le parvis de la mairie.

Photo : GF

Dans le cadre d'un projet pédagogique visant à les sensibiliser à la citoyenneté et aux institutions, 17 élèves de CE2 et CM1 de l'école publique, accompagnés de leur enseignante Hélène Boudoyen, ont été accueillis sur le parvis de la mairie par Christophe Vignal, premier magistrat, afin de découvrir le fonctionnement de leur mairie. Répartis en trois groupes, ils ont chacun tour à tour eu l'opportunité de poser des questions, visiter différents services à commencer par la salle du conseil municipal où se prennent les décisions importantes de la commune, suivi du service d'État civil, lieu où s'enregistrent les naissances, mariages et décès, mais également et c'est assez rare pour une petite commune, un service dédié à la réalisation de cartes d'identité et de

passesports biométriques. Au premier étage, ils ont eu droit à la visite du bureau du maire et à un petit cours sur l'histoire de la Marseillaise et de Marianne, figure symbolique de la République française, ainsi que de l'espace environnement avec Natura 2000. Pour terminer, a eu lieu une rencontre avec les services de la police municipale, ses missions, et son rôle crucial dans la sécurité et le respect des lois. Cette visite a offert aux élèves une immersion directe dans les rouages de la vie communale, et leur a permis de comprendre l'importance de leur rôle futur dans la collectivité et la société. Cette initiative est une belle illustration de l'éducation à la citoyenneté.

Le Pouzin**6 m³ de déchets collectés sur les berges du Rhône**

Dans le cadre de sa labellisation récente "Gardien de la rivière" délivrée par la Fédération française de canoë-kayak (FFCK), le club des Trois Vallées (CK3V) a organisé une journée de ramassage de déchets sur les berges du Rhône en collaboration avec la structure pouzinoise Natura 2000 et avec le soutien des services techniques municipaux.

L'objectif de ce label "Gardien de la rivière" est d'encourager les pratiquants de ce sport dans des pratiques vertueuses en faveur de l'environnement, en portant à leur connaissance les aires protégées et leurs enjeux de biodiversité, en signalant des sources de pollution ou encore en participant à des journées de ramassage de déchets.

Premier club de canoë-kayak à être labellisé par la FFCK, samedi 28 septembre de bonne heure, le CK3V avec à sa tête Nicolas Parrain dirigeant et moniteur fédéral avait réuni une dizaine de ses licenciés auxquels s'était jointe Amanda Cocquelet, chargée de mission Natura 2000. À bord de quatre embarcations les participants ont balayé la rive droite en aval du Rhône entre la confluence de l'Ouvè-



Le maire Christophe Vignal est venu féliciter les "Gardiens de la rivière" pour cette initiative citoyenne.

ze et le site industriel fluvial soit sur un linéaire de 3 km pour ramasser à bord de leurs bateaux les déchets abandonnés par des citoyens indécis ou charriés par le fleuve.

L'animatrice Natura 2000 avait réalisé une prospection pédestre en amont de cette sortie pour cibler les secteurs les plus pollués. Après plusieurs voyages les participants avaient collecté environ 6 m³ de déchets polluants, beaucoup de plastiques bouteilles, sacs, tuyau de gros diamètre, pièces automobiles..du polystyrène, des cycles, plusieurs dizaines de mètres de câble de fibre optique, une cuve de 1000 litres.. qui ont été transportés immédiatement à leur destination prescrite à savoir la déchèterie locale, avec le

véhicule utilitaire du club. Les services techniques prendront le relais pour ramasser les gros volumes identifiés qui n'ont pas pu être chargés sur les embarcations légères.

Cette sortie a également permis aux participants, grâce à l'expertise de l'animatrice Natura 2000, de profiter de l'environnement de cet espace protégé pour observer des espèces de la faune menacées (martin-pêcheur, chevalier guignette, grand cormoran) et même apprécier une hutte de castor.

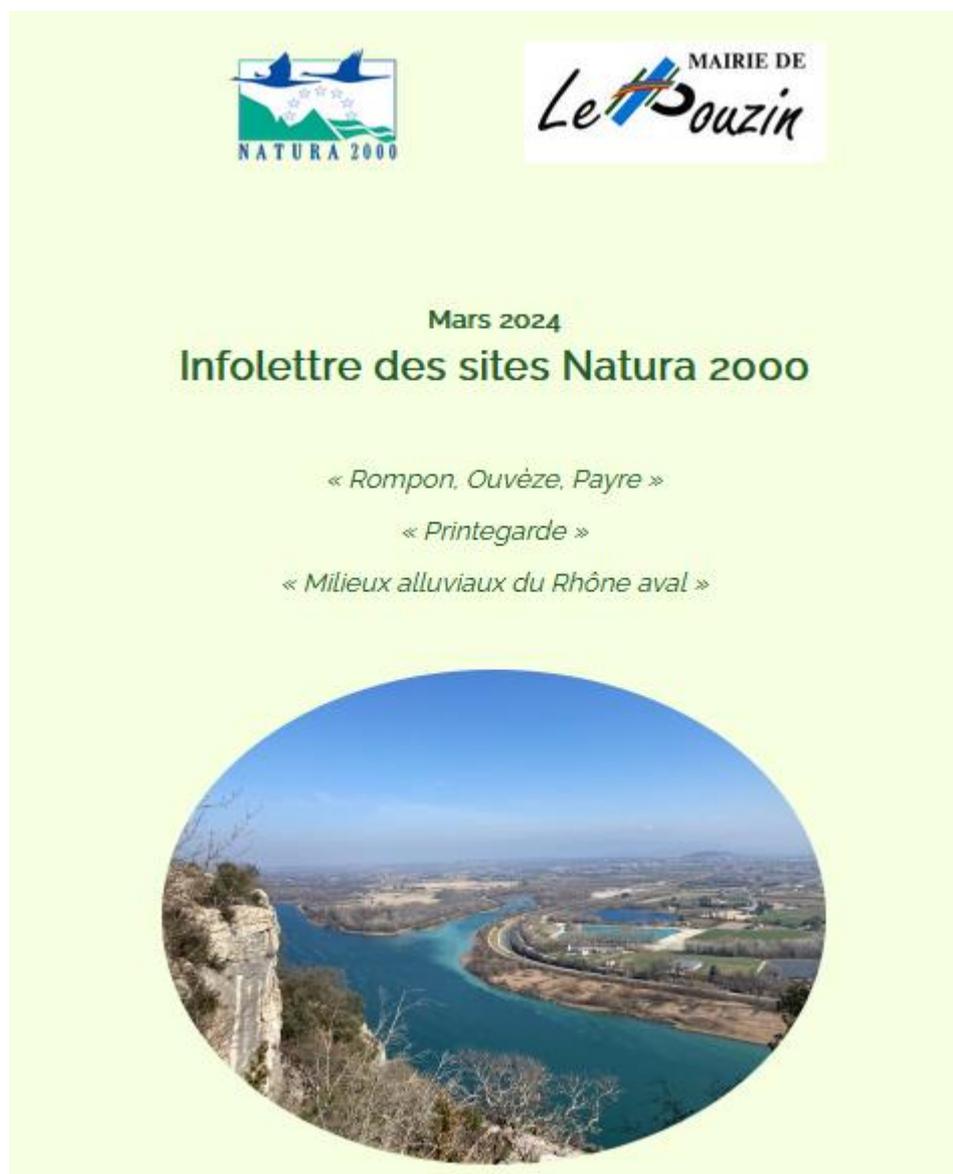
En fin de matinée le maire Christophe Vignal accompagné de Jean-Marc Féougier conseiller délégué aux associations est venu saluer cette belle initiative.

● Galliano Bianchi

Dauphiné libéré 1er octobre 2024

[Annexe 2 : Infolettres 2024](#)

Infolettre mars 2024 : [pour la visualiser cliquez ici](#)



Nous avons le plaisir de vous envoyer la première infolettre de l'année 2024 concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

Ce début d'année a été marqué par la tenue des comités de pilotage qui ont permis de réunir les acteurs du territoire de chacun des sites. Ils ont été riches en échanges et sont le témoin d'une politique qui a du sens localement afin de protéger notre patrimoine naturel.

Plusieurs actions ont également eu lieu avec des sorties sur différentes thématiques permettant de sensibiliser un large public.

L'année 2024 démarre aussi avec des suivis d'espèces car à chaque saison, la biodiversité reste active et mérite une surveillance assidue.

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant la trame verte et bleue qui vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Depuis 2007, cette démarche inscrit la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à améliorer notre cadre de vie et l'attractivité résidentielle et touristique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal



Yann Vivat

Actualités

Comités de pilotage



Credit photo : Comité de pilotage des sites du Rhône / S. Coste-Dunier



Credit photo : Comité de pilotage du site "Rompon, Ouvèze, Payre", visite du site de la Jaubernie / S. Coste-Dunier

Comme chaque année, les **comités de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 ont réuni les acteurs du territoire pour une présentation du rapport d'activité** de l'année passée et pour échanger autour de sujets divers.

Les comités de pilotage des sites « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » se sont tenus le 15 février à Cruas et ont réuni 37 personnes. Le temps de présentation et d'échanges en salle se sont suivis d'une visite du chantier CNR qui vise à la renaturation des berges du Rhône et à la réouverture de la lône de Gouvernement sur cette même commune. Retrouvez la présentation et le compte-rendu de cette réunion sur la page internet : milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr

Le comité de pilotage du site « Rompon Ouvèze Payre » a été organisé à Coux le 12 mars et a accueilli 26 personnes. Après la présentation des actions menées en 2023, les participants se sont rendus aux grottes de la Jaubernie où le Parc naturel des Monts d'Ardèche a présenté le projet de valorisation du site. Vous pouvez consulter les différentes présentations et le compte-rendu sur la page internet : <https://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>

Bilans d'activités 2023

En complément des éléments présentés en COPIL, retrouvez en ligne le détail de l'animation des sites Natura 2000 pour l'année 2023 dans les rapports d'activités téléchargeables :

- [Printegarde](#)
- [Milieux alluviaux du Rhône aval](#)
- [Rompon Ouvèze Payre](#)

Natura 2000 en action

Sortie avec l'association Paléodécouvertes sur Printegarde



Credit photo : S. Coste-Durieux

L'association Paléodécouvertes a fait appel aux chargées de mission Natura 2000 afin d'animer la sortie découverte de leur assemblée générale le 27 janvier. Ils ont choisi le site Natura 2000 de Printegarde.

Paléodécouvertes a pour objectif la valorisation du Patrimoine Naturel, la diffusion des sciences et la sensibilisation à l'environnement.

Une balade commentée sur la thématique du Rhône, ses habitats naturels et les oiseaux qui y séjournent a été proposée. Ces sorties sont toujours l'occasion de rencontrer un nouveau public souvent passionné de nature et avec qui les échanges sont riches.

Opération de nettoyage de la nature avec la Fédération de chasse de l'Ardèche et l'ACCA du Pouzin



Credit photo : Gerard Fornier

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont participé à l'opération **"Jaime la Nature Propre"**. Cette initiative participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature est pilotée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et financée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via le dispositif écocontribution. Cette initiative s'est déroulée le week-end du 16 et 17 mars dans de nombreuses communes en France en mobilisant les citoyens bénévoles soucieux de leur environnement.

Au Pouzin, c'est l'ACCA qui a organisé la matinée du samedi 16 mars et près de vingt participants ont répondu présent. Le Maire du Pouzin, Christophe Vignal et deux élus se sont associés à cette action.

Ce sont près de 400 kg de déchets qui ont été ramassés sur différents secteurs et notamment dans les sites Natura 2000 à Printegarde et dans les gorges de la Payre.

Fête de la nature 2024 : rendez-vous le 25 mai (gratuit et sur inscription)



Le site Natura 2000 «Rompon-Ouvèze-Payre», situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodées à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés.

A l'occasion de la fête de la nature 2024, **nous vous invitons le 25 mai matin**, à venir à la découverte du plateau de Rompon. Ses pelouses sèches et ses prairies représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec une grande variété de petites bêtes et d'oiseaux.

Un spécialiste de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sera présent pour nous parler et nous faire découvrir cette faune typique de ces milieux.

Cette sortie se fait sur inscription (une vingtaine de personnes) et est gratuite.

[Retrouvez les informations clés ici](#)

Mieux connaître le territoire

Suivi des hivernants : les effectifs des oiseaux d'eau durant l'hiver 2023-2024 est au plus bas



Credit photo : Grands courans dans la brume / St. Coste-Durieux

Depuis 2019 qu'elles réalisent ce suivi, **les animatrices constatent d'année en année une diminution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernants sur Printegarde**. En 2023, les effectifs du comptage de janvier ont montré un déficit de -83% par rapport aux effectifs moyens dénombrés les 5 dernières années. A l'échelle nationale, le bilan du comptage Wetland (comptage international hivernal des zones humides) montre la même tendance pour les canards et les foulques notamment.

Dans un article de La Provence paru le 19 février 2024, le spécialiste des canards en Camargue Monsieur Mathieu Guillemain explique que le **changement climatique modifie les aires de répartition des canards mais aussi les dates auxquelles les migrations ont lieu**. Certaines espèces comme le canard Colvert ne descendent plus jusqu'à nos régions du sud est de la France pour passer l'hiver. D'autres encore migraient originellement jusqu'au sud du Sahara mais s'arrêtent aujourd'hui sur nos terres. Le changement climatique ne semble pas être le seul responsable. Les activités humaines pourraient affectées certains canards notamment les canards dits plongeurs.

Pour plus d'info, veuillez consulter l'article en ligne : [cliquez ici](#)

Suivi des reptiles sur le plateau de Rompon



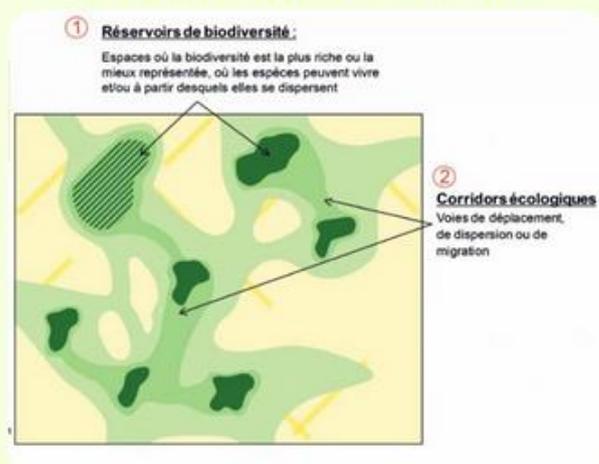
Credit photo : Lézard à deux raies - Jean-Baptiste Buis

Depuis la création du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre", **aucun inventaire exhaustif sur les reptiles n'a été réalisé**. Les suivis qui ont toutefois été effectués par la précédente animatrice ont permis de comprendre le potentiel d'accueil du plateau de Rompon avec la découverte de plusieurs espèces. La quasi totalité des reptiles est aujourd'hui protégée en France.

En 2024, une étude sur les reptiles sera menée sur ce secteur par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Elle a pour objectif d'améliorer la connaissance de ces espèces en recherchant les secteurs de présence potentielle. Elle permettra également de définir leur état de conservation et de cibler des objectifs de gestion pour maintenir/améliorer leurs habitats de vie. **Les reptiles occupent une place essentielle dans l'écosystème** et sont gages d'un environnement stable et sain. Ils consomment et régulent les populations de petits mammifères (campagnols, souris...) et d'insectes, évitant leur pullulation. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le plateau de Rompon.

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

La Trame Verte et Bleue : **QUESAKO ?**



Credit photo : PNR d'Armorique

Au cours de leur cycle de vie, de nombreuses espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer pour se nourrir, se reproduire, ou encore s'adapter au climat. Avec l'urbanisation, la construction de routes, de barrage sur les cours d'eau ou l'extension des pratiques agricoles et forestières intensives les paysages sont fragmentés, entravant leur déplacement.

La Trame Verte et Bleue est un outil de gestion qui consiste à identifier sur le territoire les continuités écologiques, c'est-à-dire les milieux terrestres et aquatiques (d'où la trame VERTE et BLEUE) abritant des espèces sauvages. Ces zones de refuges forment ce qu'on appelle des réservoirs de biodiversité qui doivent être interconnectés entre eux par des corridors écologiques, soit les voies de circulation des espèces.

Pour mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue les documents d'urbanisme comme le schéma de cohérence territoriale (SCoT) le plan local d'urbanisme (intercommunal) (PLU(i)) permettent d'intégrer les enjeux régionaux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Concrètement, il s'agit de replanter des haies végétales sur les bords des champs ou d'entretenir les prairies par l'agropastoralisme dans les milieux agricoles. Dans les espaces verts urbains l'arrêt des produits phytosanitaires et la gestion des bandes herbeuses par fauche tardive vont favoriser les insectes. Au-dessus des autoroutes, l'aménagement « déco-ponts » permet le passage de la faune sauvage. Sur les cours d'eau, les barrages faisant obstacles aux poissons peuvent être court-circuités par des passes à poissons pour permettre aux espèces migratrices de circuler par exemple.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://rompounevezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P6

07250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48



Infolettre juillet 2024 : [pour la visualiser cliquez ici](#)



Juillet 2024

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »



La diane (crédit photo: Sophie Coste-Durieux)

Nous avons le plaisir de vous envoyer l'infolettre avant la période estivale concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

Le printemps, saison des suivis faunistiques et floristiques, a été riche en observations qui ont pu être partagées avec le grand public et les écoles. Il est essentiel de communiquer, sensibiliser nos concitoyens à travers ces moments de partage conviviaux.

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant la trame noire qui vise à préserver la faune et la flore nocturnes. Si la pollution lumineuse et ses effets commencent à être connus, il est important de rappeler qu'elle cause de nombreuses perturbations notamment par la fragmentation des habitats naturels. Des solutions existent à toutes les échelles pour y remédier.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal
Maire du Pouzin



Yann Vivat
Maire de Rompon

Actualités

Webinaire d'information du réseau Natura 2000 Auvergne Rhône-Alpes



Le 24 mai dernier, l'équipe Natura 2000 de la Région Auvergne Rhône-Alpes a réuni en visioconférence les animateurs/rices de sites Natura 2000 pour leur partager les dernières actualités du réseau.

En ce qui concerne notre territoire, les principales informations à retenir sont les suivantes :

- il est à présent possible de programmer les actualisations de Documents d'objectifs ainsi que de prévoir des contrats Natura 2000 sur les territoires,
- l'équipe au sein du Conseil Régional est en cours de consolidation avec des recrutements en cours,
- en ce qui concerne les comités de pilotage, il est possible que les présidents actuels puissent se représenter pour le prochain mandat.

Le prochain webinaire aura lieu début juillet.

Congrès national des élus Natura 2000



Crédit photos : Sophie Coste-Durieux

Du 24 au 26 juin s'est tenue la deuxième édition du Congrès national des élus Natura 2000. Plus de 200 personnes, dont de nombreux élus, se sont réunies pour échanger sur les contributions du réseau Natura 2000 à la restauration de la nature, alors que l'Union européenne s'est dotée tout récemment d'un règlement ambitieux en la matière.

Le réseau Natura 2000 aura un rôle majeur à jouer pour restaurer nos milieux naturels et nos espèces. L'opportunité est forte pour les territoires que ce soit pour améliorer le cadre de vie des citoyens, pour gérer la ressource en eau, pour favoriser l'adaptation au changement climatique, pour promouvoir une agriculture respectueuse de la nature, etc. Les élus locaux seront au cœur pour adapter la restauration aux réalités de leurs territoires et pour embarquer tous les acteurs en ce sens.

Merci à la Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires et au Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour l'organisation de ce Congrès. Merci également à la commune de Bussang pour l'accueil.

Natura 2000 en action

Animations de sensibilisation



Crédit photo : Gérard Fomari



Crédit : club de canoë kayak de Le Pouzin

Comme chaque année, une partie du printemps est dédiée aux animations de sensibilisation.

A Printegarde, l'association des canaux de Valence et le club de canoë kayak du Pouzin ont pu visiter le site par voie terrestre pour la première et par voie aquatique pour la seconde. A cette occasion il a été rappelé de l'importance de respecter de la quiétude des espèces d'oiseaux au cours de cette période de nidification.

Par ailleurs, lors de la fête de la nature, une sortie animée par la LPO sur les oiseaux et les « petites bêtes » a accueilli une vingtaine de personnes sur le plateau de Rompon.

Plusieurs classes de primaires ont également découvert la biodiversité du bord du Rhône à Bourg-Saint-Andéol.

Enfin deux visites de la Mairie du Pouzin par les scolaires a permis d'expliquer la politique Natura 2000 et la présence d'espèces protégées autour de la commune.

Installation des nouveaux panneaux de Printegarde



Crédit photo : A.Cocquellier

Collaboration avec la fédération de pêche de l'Ardèche



Crédit photo : S. Coste-Durieux

Deux actions de sensibilisation en collaboration avec la fédération de pêche de l'Ardèche ont eu lieu. Les animatrices ont participé à la rédaction de panneaux d'information à l'attention du grand public et des pêcheurs pour rappeler les enjeux des sites Natura 2000 en lien avec la préservation des milieux aquatiques. L'animatrice du site « Rompon, Ouyèze, Payre » a également été conviée à des sorties de sensibilisation organisées par la fédération de pêche pour expliquer aux scolaires la politique de Natura 2000.

Mieux connaître le territoire

Suivi des prairies de Châteauneuf-du-Rhône



Crédit photo : A. Cocquiellet

Les pelouses alluviales sont des milieux naturels qui originellement s'implanteraient naturellement sur les bancs de graviers charriés au fil des crues. Autrefois entretenues par les pratiques pastorales, elles sont aujourd'hui en fort déclin lié à l'embroussaillage. Le site « Milieux alluviaux du Rhône aval » présente quelques reliques de ces pelouses comme à Châteauneuf-du-Rhône. Depuis 2020, une mesure d'accompagnement portée par la CNAIR permet la restauration et l'entretien d'un total de 1ha de pelouse sur ce site. Les travaux annuels de fauche et de gestion du Robinier faux-acacia portent leurs fruits avec le retour des orchidées (typiques de ce milieu). La Diane (voir photo d'introduction de cette infolettre) une espèce de papillon d'intérêt communautaire profite aussi du retour de la plante sur laquelle elle pond ses œufs.

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

La Trame Noire : *QUESAKO ?*

Suite à la présentation de la Trame verte et bleue dans la [lettre d'information numéro 7](#), définissons dans cette rubrique les bénéfices de la Trame noire.

La pollution lumineuse, qui fait référence à l'éclairage artificiel, perturbe la faune et la flore nocturnes notamment par la fragmentation de leurs habitats naturels.

Par exemple, les oiseaux et les insectes nocturnes se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Ils sont attirés par ces sources lumineuses artificielles et perdent leurs repères. Au contraire, d'autres espèces comme les chauves-souris fuient la lumière, et ces installations constituent pour elles des barrières quasiment infranchissables qui fragmentent leur habitat. La présence de lumière artificielle perturbe également le cycle de vie des êtres vivants et a notamment un effet sur la saisonnalité des végétaux.

Pour lutter contre ces effets, la démarche de Trame noire a été mise en œuvre avec pour objectif de préserver ou restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne.

Comme pour la Trame Verte et Bleue, la Trame noire peut-être intégrée dans les documents d'urbanisme comme le schéma de cohérence territoriale (SCoT), -le plan local d'urbanisme (intercommunal) (PLU(i)). Ils permettent d'intégrer les enjeux régionaux de biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Pour agir, l'association France Nature Environnement propose une charte de bonnes pratiques composée de cinq piliers (schéma ci-dessous) et associée à un guide pratique.

[> pour en savoir plus](#)



« Repenser l'éclairage, c'est agir sur l'ensemble des facteurs qui régissent l'éclairage »

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://tromponouzezeppayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél : 04 75 63 81 48

Infolettre Décembre 2024 : [pour la visualiser cliquez ici](#)



Décembre 2024
Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »



C'est avec émotion que nous vous adressons cette infolettre. La fin d'année approche et avec elle une lueur de changement pour les trois sites Natura 2000 animés par la Mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage depuis 2020 et 2018.

Après 15 ans en tant que structure animatrice de 3 sites Natura 2000, la Mairie du Pouzin se voit passer le flambeau au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de la Drôme-Ardèche et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Vous retrouverez à la fin de cette infolettre une rétrospective de ces 15 années d'animation.

En parallèle de la transmission de l'animation aux deux nouvelles structures, les chargées de mission ont poursuivi leurs actions de sensibilisation, de suivis de la faune à travers notamment une étude reptiles sur le plateau de Rompon et l'accompagnement des porteurs de projets.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.



Christophe Vignal
Maire du Pouzin



Yann Vivat
Maire de Rompon

Actualités

Changement de structure animatrice pour les trois sites Natura 2000

Nous vous en parlions dans les précédentes infolettres, la compétence Natura 2000 a été transférée de l'Etat aux Régions. La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule région de France à avoir souhaité refondre le système en place depuis plus de 30 ans. Sur le territoire cela s'est traduit par le regroupement des sites Natura 2000 sous le toit de structures ciblées : la Région elle-même, les Parcs Naturels Régionaux, Réserves naturelles ou encore les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN).

A compter du 1er janvier 2025, l'animation du site de "Rompon, Ouvèze, Payre" sera reprise par le CEN Drôme-Ardèche, et celle des deux sites du Rhône par la Région en tant que sites emblématiques. Ce changement sera officialisé lors d'un vote au prochain COPIL. La présidence des COPILs sera également remise au vote.

Les chargées de mission ont porté une attention particulière à la transmission des informations pour assurer une reprise rapide et efficace de l'animation des 3 sites.

Les bilans d'activité annuels disponibles en ligne !

En cette fin d'année, retrouvez les bilans d'activité annuels retraçant les actions menées en 2024 :

- > [Pour Printegarde](#)
- > [Pour Milieux alluviaux du Rhône aval](#)
- > [Pour Rompon Ouvèze Payre](#)

Bilans de réalisation des documents d'objectifs

Chaque site Natura 2000 possède son propre document d'objectifs. Il s'agit du document de gestion sur lequel s'appuie les animateurs pour mener leurs actions de préservation. Une mise à jour tous les dix ans est préconisée pour réévaluer les enjeux de biodiversité et les facteurs d'impacts.

Cette année les animatrices ont dressé un bilan de réalisation des documents d'objectifs des trois sites Natura 2000. Ce bilan fait office d'évaluation de mi-parcours pour le site 'Rompon Ouvèze Payre'. Pour les deux sites du Rhône, la mise à jour des documents de gestion (respectivement de 2004 et de 2007) a été initiée en 2019. Avec la crise sanitaire puis l'annonce de la loi 3DS, ce travail a été repoussé puis mis en stand-by.

Ces bilans de réalisation seront pour le CEN et la Région des outils précieux pour reprendre l'animation des sites et initier en priorité la mise à jour des objectifs et des actions de gestion.

Natura 2000 en action

Actions de sensibilisation et nettoyage des berges du Rhône en canoë-kayak



Les animatrices Natura 2000 ont réalisé en juillet des animations auprès des enfants gardés par le centre-socio culturel du Pouzin. Au programme : apprendre à reconnaître des empreintes des animaux et comprendre l'impact des activités humaines sur les espèces animales et végétales.

Au mois de septembre Amanda Cocquelet a participé à une sortie de nettoyage des berges du Rhône organisée en partenariat avec le club de canoë kayak du Pouzin labellisé 'gardien des rivières'. A cette occasion, TVo7 a réalisé un reportage sur cette belle initiative. Cette matinée a permis de ramasser de nombreux déchets prisonniers dans la végétation et les aménagements des berges. L'occasion également de sensibiliser les adhérents au club.

> [Pour voir le reportage](#)

De nouveaux panneaux pour les randonneurs sur le plateau de Rompon



Lorsque l'on se promène en pleine nature, il n'est pas toujours facile de savoir si l'endroit est protégé. Dans le site Natura 2000 'Rompon Ouvèze Payre', le plateau de Rompon propose de nombreux chemins de randonnées. Des nouveaux panneaux ont été installés aux entrées du site pour informer les marcheurs de la présence d'espèces animales et végétales et des gestes simples pour participer à la préservation des habitats naturels. Ces panneaux participent à sensibiliser les différents usagers de l'importance de minimiser notre impact en milieu naturel pour continuer à profiter longtemps de la beauté des paysages.

Mieux connaître le territoire

Résultats de l'étude reptiles sur le plateau de Rompon



Une étude sur les reptiles du plateau de Rompon a été réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux à l'automne. Elle s'inscrit dans le plan de gestion du site de 'Rompon, Ouvèze, Payre'. Cette année la 1ère phase de l'étude consistait à cartographier les habitats favorables à la présence des espèces de reptiles. Le plateau de Rompon présente une grande variété de milieux utilisés par les reptiles pour chasser, thermo-réguler ou encore s'abriter. La prochaine étape de l'étude s'appuiera sur cet état des lieux pour réaliser un inventaire et une cartographie précise des espèces présentes. Ces connaissances sont primordiales pour veiller à maintenir une gestion respectueuse des habitats naturels.

[>Consultez ici le rapport de la 1ère phase de l'étude](#)

Rétrospective des 15 ans d'animation des sites Natura 2000



-  **3** sites Natura 2000
-  **5** animateurs qui ont assuré la gestion des sites
-  **400 800€** de fonds avancés par la Mairie du Pouzin pour assurer la gestion des sites
-  **245** membres des COPILs et acteurs du territoire
-  **10** études scientifiques conduites sur les sites
-  **3** mises à jour de cartographie d'habitats
-  **4** chartes et **2** contrats Natura 2000 signés avec des acteurs du territoire
-  **100** journées de sensibilisation

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter l'animatrice des sites Natura 2000 :

Amanda COCQUELET - a.cocquelet@lepouzin.fr

Où consultez les sites internet des trois sites Natura 2000 :

<http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

<http://printegarde.n2000.fr/>

<http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/>

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

TÉL : 04 75 63 81 48



Annexe 3 : Compte-rendu du COPIL 2024

Pour consulter la version en ligne [cliquez ici](#)



**COMPTE RENDU DES COMITES DE PILOTAGE LOCAUX
des sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » FR 820 1677
&
« Pringtegarde » FR 821 2010
le 15 février 2024 à Cruas**

Personnes présentes et leur structure (37 personnes)

C. Vignal - Commune de Le Pouzin, S. Coste-Durieux – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, A. Cocquelet – Natura 2000 Commune de Le Pouzin, P. Caillebotte - Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Ardèche, D. Audemard – Fédération de pêche de la Drôme, L. Jacob – Association des amis de Viviers/LPO/FNE, M. Vadon – Association Communale de Chasse Agréée de Pierrelatte, P. Gonzalès – Compagnie nationale du Rhône (CNR) Direction Territoriale Rhône Saône Isère, T. Dupont - CNR Direction Territoriale Rhône Saône Isère, N. Rabin - CNR Territoriale Rhône Saône Isère, R. Brusson – CNR Direction Territoriale Rhône Méditerranée, N. Salhi – CNR Direction Ingénierie et Grands Projets, S. Guerin - CNR Direction Ingénierie et Grands Projets, S. Penel – Association Castor et Hommes, J.P. Gaillard - Association Castor et Hommes, S. Bouix – Association des riverains de Pringtegarde, R. Boyer - Association des riverains de Pringtegarde, K. Gomes Da Silva - Association des riverains de Pringtegarde, V. Legrand – Mairie de Pierrelatte, V. Raymond – Conservatoire des Espaces Naturels Drôme-Ardèche, C. Salendres – Mairie d'Etoile-sur-Rhône, M. Coquelou - Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, A. Aird – Conservatoire Botanique National du Massif Central, R. Staath – Fédération de pêche de l'Ardèche et APPMA de Viviers, A. Olivieri – Fédération des chasseurs de l'Ardèche, E. Boulene – Syndicat Mixte du Colron au Rhône, J.M. Faton – Groupe Sympetrum, H. Coqblin – Le Dauphiné Libéré, B. Reynaud – Mairie de Cruas, A. Sarty Communauté de Communes Drôme Sud Provençale, C. Barras – Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux (UNICEM), carrière DAG, T. Jousset – Granulat Vicat et UNICEM, F. Roth – Mairie des Tourettes, A. Logan – APPMA de Donzère, O. Bouchet – Fédération de pêche de la Drôme et APPMA de Donzère, et M.F. Carrier – EDF Tricastin.

Personnes excusées (31 personnes et structures)

S. Quintero – Commune de Cruas, L. Beguin – Communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) et Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Ramières, H. Machouk CCVD et RNN des Ramières, E. Duheron – Office Nationale des Forêts Drôme-Ardèche, Aurias – Mairie de Loriol-sur-Drôme, L. Granier - Président de l'antenne LPO Drôme-Ardèche, J.L. Bonis - Vice-Président de l'antenne LPO Drôme-Ardèche, C. Chabert - Mairie de Livron-sur-Drôme, J. Dubosc ACCA de Le Pouzin, J. Dumas – Fédération départementale des chasseurs de la Drôme et ACCA de Souike, S. Forat – ARCHE Agglo, S. Nougier - ARCHE Agglo, A. Gallu – Mairie de Pierrelatte, F. Gonnet Syndicat Mixte de la Rivière Drôme, N. Parrain – Bénévole LPO, D. Sibeud – Fédération Française de la Randonnée de la Drôme, F. Soullignac – Agence Drôme Attractive, R. Vigulier – DREAL Lyon Pôle préservation des milieux et des espèces, A. Gilbert – FRAPNA Ardèche, M. Vannuccini - EDF Centrale Tricastin, Mairie de Livron-sur-Drôme, Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Ardèche, Syndicat Eyrieux Clair, Sous-préfecture de Tournons, Conseil Départemental de la Drôme, Conseil Départemental de l'Ardèche, Région AURA, Chambre d'agriculture de l'Ardèche, Etablissement public du Bassin Versant de l'Ardèche.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

NOTE : Ce compte-rendu retrace les sujets abordés et les échanges sollicités. Le diaporama diffusé lors du comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur les pages Internet des sites Natura 2000 (<https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/site/site-2> et <https://printegarde.n2000.fr/>)

Ordre du jour de la réunion

- Présentation des actions principales réalisées sur les sites Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde » en 2023,
- Présentation des projets en cours ou à venir et intervention des acteurs du territoire
- Perspectives pour l'animation des sites en 2024
- Visite guidée par la CNR du chantier de restauration des marges alluviales du Rhône sur le site de Gouvernement à Cruas.

Compte-rendu du COPIL

Madame Le Maire de la commune de Cruas accueille l'ensemble des participants d'un mot de bienvenue.

Monsieur Christophe Vignal, Président du COPIL et Maire de la commune de Le Pouzin, structure animatrice des sites Natura 2000, remercie les personnes présentes à ce COPIL et la commune de Cruas pour son accueil. Il rappelle également que la Mairie du Pouzin porte 3 sites Natura 2000 animés par deux chargées de mission.

Le Président évoque également la situation du réseau Natura 2000 en Région Auvergne Rhône-Alpes. Depuis 2022, la loi 3DS vise à décentraliser des compétences politiques vers les Régions, entraînant le transfert de la gestion des sites Natura 2000 de l'Etat aux Régions. La Région AURA est alors la seule à avoir souhaité une refonte globale de la politique et du fonctionnement de Natura 2000 sur son territoire. Cette réorganisation implique pour la plupart des sites un changement des structures animatrices. Ainsi, à compter de janvier 2025 les trois sites portés depuis plus de 13 ans par la Mairie de Le Pouzin seront repris par le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) en Drôme-Ardèche. Monsieur le Président souhaiterait conserver un lien avec la gestion de ces 3 sites. Une réflexion dans ce sens sera menée avec le CEN courant 2024.

Lors du tour-table les membres du COPIL sont invités à exprimer la motivation de leur présence ainsi que leur(s) attente(s) quant à cette réunion. Voici les motivations avancées :

- La visite du chantier CNR,
- Le volet gestion sur les sites Natura 2000,
- Les échanges sur les sujets concernant les sites N2000,
- Un intérêt pour les milieux naturels des bords du Rhône,
- Et les échanges et retours d'expériences.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

Rappels sur le réseau Natura 2000 :

Le réseau de sites Natura 2000 a été constitué en application des deux seules directives européennes en faveur de la protection de la nature : la directive Oiseaux et la directive Habitats Faune-Flore. Institué en 1992, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui près de 27 000 sites dans les pays membres de l'Union européenne constituant ainsi le plus grand réseau mondial de sites naturels protégés à l'échelle mondiale. Un exemple très concret de collaboration des Etats membres. En France c'est 1756 sites soit 13% du territoire terrestre et 13 000 communes concernées.

Présentation du bilan des actions principales réalisées en 2023 et les perspectives pour l'année 2024

• **Suivi de l'efficacité de restauration des deux prairies alluviales de Châteauneuf-du-Rhône.**

L'animatrice Natura 2000 accompagne depuis 2019 la CN'AIR sur la gestion de deux prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône identifiées en tant qu'habitat d'intérêt communautaire. Dans le cadre du projet de la centrale photovoltaïque sur la zone d'activité « Parc industriel Rhône Vallée » sur la commune de Le Pouzin, l'entreprise CN'AIR s'est engagée à mettre en œuvre une mesure d'accompagnement consistant à la restauration et à l'entretien des deux prairies d'une surface totale de 0.84ha.

En 2023 l'animatrice a constaté une strate herbacée qui s'étend progressivement avec néanmoins une reprise arbustive encore bien réelle sur la prairie sud. Jusque-là, un entretien par fauche mécanique tardive était mis en œuvre une fois par an. En 2024, il est prévu de faire évoluer cette gestion par du pâturage avec une coupe des refus. La CN'AIR prévoit également en lien avec l'animatrice de mettre en place des panneaux de sensibilisation à l'attention des différents usagers du site afin d'expliquer la démarche de gestion.

- Jean-Michel Faton demande si des espèces d'intérêt communautaire comme des papillons sont présentes sur ces prairies.

L'animatrice Natura 2000 répond que jusque-là aucun suivi d'insectes n'a été mis en place. Depuis l'année dernière (2022), elle observe une augmentation du nombre d'insectes (libellules, demoiselles, orthoptères...) sur les prairies. Elle prévoit en 2024 de réaliser un petit inventaire de ces espèces dans l'espoir notamment d'y observer le papillon Diane.

- Lionel Jacob : il faut faire très attention à ne pas tomber dans une prairie banalisée.
- Adeline Aird : la préconisation de gestion découle d'une évaluation du cortège floristique. Le pâturage peut entraîner des terres nues propices à l'implantation d'espèces exotiques envahissantes comme le Sénéçon. Mettre du pâturage peut être bénéfique mais il faut savoir aussi alterner avec de la fauche.

Réponse de l'animatrice Natura 2000 : une étude phytosociologique a été menée en 2021. L'animatrice proposera à la CN'AIR de réaliser une nouvelle étude phytosociologique pour évaluer l'effet du pâturage sur la végétation notamment.

• **Aménagement du parc des îlons à Baix**

La communauté de communes Ardèche Rhône Cairen et la commune de Baix portent conjointement les travaux d'aménagement des quais du Rhône sur la commune de Baix avec pour objectif la valorisation des abords du Rhône tout en intégrant la Via Rhôna à la dynamique de la commune. L'animatrice accompagne les maîtres d'ouvrage et l'agence en charge de cet aménagement depuis

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

2020 afin d'assurer la bonne prise en compte des enjeux Natura 2000. Elle participe également à la rédaction des panneaux d'information le long du sentier d'interprétation sur le volet environnement.

• **Suivi des aménagements du Rhône**

Sur la commune de Baix, la CNR porte les travaux de restauration de la îône de Gérardon initié à l'automne 2020. Ces travaux consistent à la réouverture de l'ancien bras du Rhône par démantèlement des épis Girardon (renforts transversaux des digues) et à son recreusement. Depuis le début du projet, l'animatrice accompagne la CNR et réalise des sorties de veille pour suivre l'avancement des travaux. En 2023, elle a suivi la re-végétalisation des berges post-travaux. D'autres sorties en fin d'année ont permis d'appréhender le fonctionnement de la îône avec la montée des eaux du fleuve.

• **Projet de remise en eau du canal d'Orange**

Olivier Bouchet prend la parole pour présenter le projet de remise en eau du Canal d'Orange sur le secteur de Donzère. Ce projet permettrait notamment d'irriguer les îônes sur l'île de Donzère et d'assurer une continuité hydraulique entre le canal d'aménagé et le Vieux Rhône. Une étude de faisabilité va être initiée. Un comité de pilotage sera organisé prochainement. Monsieur Bouchet mentionne qu'il serait pertinent d'inclure le canal d'Orange dans le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Lionel Jacob précise à ce sujet que des espèces de libellules se reproduisent dans les canaux en l'état et qu'une remise en eau du canal d'Orange pourrait leur être ainsi néfaste.

Olivier Bouchet répond que le volet biodiversité sera bien pris en compte dans l'étude de faisabilité.

L'ACCA de Pierrelatte demande jusqu'où ce projet s'étendrait ? Il s'étendra jusqu'à Pierrelatte.

Jean-Michel Faton précise que sur le moyen Rhône des suivis par le groupe Sympetrum ont montré des enjeux importants pour les odonates (libellules) notamment dans les canaux.

En parallèle l'animatrice évoque également sur ce secteur le processus de classement du défilé de Donzère en cours.

Elle informe aussi les membres du COPIL de la mise en vigueur en 2023 d'un Arrêté de Protection de Biotope et des Habitats Naturels sur « l'île aux oiseaux et la îône de Touchelaze » à Viviers.

• **Projets de contrats Natura 2000**

En France, la gestion des sites Natura s'appuie sur la signature de contrat et de charte Natura 2000 pour permettre aux propriétaires fonciers de s'engager dans la gestion des habitats d'intérêt communautaire.

En 2023, l'animatrice a été contactée par deux propriétaires fonciers désireux de mettre en place une gestion spécifique afin d'améliorer l'état naturel de leurs parcelles.

- A Saint-Just d'Ardèche, deux parcelles de forêt alluviale en rive gauche de la rivière Ardèche pourraient faire l'objet d'un contrat de restauration avec une gestion spécifique des espèces exotiques envahissantes et la plantation d'espèces locales de ripisylve.
- A Cruas, l'étang de pêche familial de la Quarantaine a été fortement dégradé par l'invasion d'espèces exotiques. L'étang n'étant pas identifié en habitat d'intérêt communautaire par la cartographie des habitats du site, il n'est pas éligible pour un contrat Natura 2000. La forêt riveraine pourrait cependant faire l'objet d'un contrat. Le Conservatoire d'Espace Naturel Drôme-Ardèche s'est déplacé pour établir un premier diagnostic. La fédération de pêche de la Drôme a également apporté un avis technique à l'animatrice concernant la gestion piscicole.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

Notons qu'à ce jour, la Région AURA réfléchit à une évolution des outils de gestion Natura 2000. Les demandes de financement pour les contrats et chartes Natura 2000 sont donc pour le moment gelés.

• *Présentation des travaux/interventions/projets CNR concernant les sites Natura 2000*

Priscilla Gonzales et Thomas Dupont de la CNR Direction territoriale Rhône Saône Isère présentent les principaux sujets :

- Projet d'entretien de la roselière de Printegarde (en aval direct de la confluence Drôme) : dossier toujours en cours d'instruction. Pour rappel, une gestion de la végétation arbustive et un décapage de la partie nord viseront à remettre en eau la roselière qui aujourd'hui est fortement atterrie.
Lionel Jacob propose à ce sujet qu'une réflexion soit menée sur la gestion des roselières à l'échelle du Rhône.
- Confluence Drôme / Rhône : le système racinaire des arbres déstabilise la digue déversante. Les réflexions sur ce linéaire sont toujours en cours.
- Opération de dragage : un curage du bassin de dégrèvement de la passe à poissons du seuil de Livron a été entrepris en 2023.
- Passe à poissons au seuil de Livron : un arasement de deux merlons pour les remettre à la côte initiale est prévu.
- Le suivi piscicole notamment à la confluence Eyrieux et sur la Drôme se poursuit en 2024 pour la 3^e année.

• *Suivi des plans/programmes de gestion*

L'animatrice Natura 2000 suit chaque année de nombreux programmes et plans de gestion en faveur d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire :

- Plan National d'Action pour l'Apron (Conservatoire des Espaces Naturels Drôme-Ardèche)
- Plan National d'Action pour les forêts alluviales et l'*Epipactis fibrifera* (Conservatoire Botanique National du Massif Central)
- Suivi Alose et Anguille sur le Rhône (Association Migrateurs Rhône Méditerranée)
- SAGE Drôme et son Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme)

• *Panneaux d'information réglementaire sur Printegarde*

À la suite de la mise à jour de l'arrêté portant approbation de la réglementation de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Printegarde en 2019, les panneaux informant les usagers sur le site n'avaient pas été modifiés. Les nouveaux panneaux édités ont vu leur carte améliorée pour une meilleure visibilité des secteurs visés par l'arrêté. Un encart de présentation de l'habitat roselière a également été ajouté. Deux nouveaux panneaux seront implantés au niveau du barrage mobile sur la commune de Loriol et sur l'entrée de digue au sud du pont ferroviaire de La Voulte-sur-Rhône. *L'association des riverains de Printegarde questionne sur le traitement du bois mort sur les digues. L'animatrice répond que la réglementation portée par cet arrêté ne mentionne pas ce sujet.*

• *Suivi des oiseaux hivernants sur Printegarde*

Depuis 2019 qu'elles réalisent ce suivi, les animatrices constatent d'année en année une diminution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant sur Printegarde. En 2023, les effectifs du comptage de janvier ont montré un déficit de -83% par rapport aux effectifs moyens dénombrés les 5 dernières années. A

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

l'échelle nationale, le bilan du comptage Wetland (comptage international hivernal des zones humides) montre la même tendance pour les canards et les foulques notamment.

• *Suivi du Blongios nain sur Printegarde*

En 2023, l'animatrice des sites a fait le choix de concentrer son effort de prospection sur le Blongios nain (espèce d'héron d'intérêt communautaire). Dix sorties matinales du 20 avril au 19 juillet ont été réalisées avec l'aide d'un bénévole LPO Thomas Bouchara. Les observations ont été réalisées depuis la passerelle ViaRhôna au-dessus de la Drôme et au niveau de la confluence. Ces sessions d'observation visaient à comprendre le comportement et l'écologie du Blongios sur le site de Printegarde. Un accouplement sur un lieu de nidification a été localisé par Thomas Bouchara en mai. Un dérangement très probable par une embarcation de pêche a néanmoins conduit à l'échec la reproduction sur ce secteur. Les observations par ailleurs rapportées par le bénévole LPO montrent une sensibilité accrue du petit héron face à la présence humaine et particulièrement aux bruits émis depuis la passerelle ViaRhôna. Le suivi de cette année étant très localisé, il est difficile d'estimer le nombre de couples sur Printegarde. Toutefois, deux à trois individus différents, soit potentiellement deux couples, ont été relevés.

• *Etat des populations de castor sur le Rhône : compte-rendu de l'association Castor et Hommes*

Sébastien Penel fait état des populations de Castor sur le Rhône : l'association déplore une diminution nette du nombre de logis (terriers huttes) actifs ou des traces d'activités sur le Rhône en lui-même. Le manque de nourriture sur les contre canaux et la politique de traitement de la végétation pourraient être mise en cause. Les collisions routières sont un autre fléau avec des cas au barrage du Pouzin et au pont du Pouzin par exemple. Par ailleurs, entre 2022 et 2023 deux sauvetages de castor ont été réalisés au niveau de siphon sous le fleuve. L'association observe de plus en plus de castors sur les petits cours d'eau dans les bassins versant. Les chantiers de renaturation des îles du Rhône sont un espoir pour la recolonisation du fleuve par le castor.

• *La nature dans nos villes de demain : soirée grand public à Privas*

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023. Cette soirée a permis de sensibiliser une trentaine de personnes sur la présence de coléoptères sauvages dans les villes. La Ligue de Protection pour les Oiseaux (LPO) est intervenue pour partager ses connaissances et son expérience de terrain dans l'intégration de la protection de la biodiversité dans l'aménagement urbain. En complément, le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin a également présenté les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité sur la commune, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

• *Actions de sensibilisation*

Les animatrices Natura 2000 du Pouzin ont réalisé plusieurs animations scolaires en partenariat avec les centres socio-culturels, l'association « Lire et faire lire », la Ligue de Protection pour les oiseaux et la Fédération des chasseurs de l'Ardèche. Une centaine d'enfants de 3 à 14 ans a ainsi été sensibilisée. Les animatrices communiquent également via une infolettre 3 fois par an, via les sites internet, les articles de presse et le bulletin municipal biennuel du Pouzin.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

• **Rencontres de réseau**

Les animateurs du réseau Natura 2000 des sites drômois et ardéchois se sont réunis deux fois en 2023. Ces rencontres sont primordiales pour préserver une cohésion et une cohérence dans la gestion des sites Natura 2000.

• **Formations**

L'animatrice a réalisé deux formations en 2023 : une sur l'élaboration d'un plan de gestion d'un espace naturel sur la base du cahier technique 88 animée par l'Office Française pour la Biodiversité, et une seconde sur la mise en œuvre du calcul de l'Indicateur de Biodiversité et de Connectivité des ripisylves avec la FRAPNA. La première formation vise à aidé l'animatrice a amorcé les mises à jour des DOCOB selon une méthodologie approuvée. La seconde permet d'établir un diagnostic pour évaluer les potentialités d'accueil des espèces dans les ripisylves.

• **Temps de travail et financement**

L'animatrice présente le budget temps alloué à chaque thématique d'action sur les deux sites Natura 2000 qu'elle anime. Elle retrace également le bilan financier de l'année 2023. Une subvention Europe-Région d'un montant total 81 579,34€ a été soldée en 2023 pour l'animation des 3 sites natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. 60 882,12€ concernent les frais salariaux, 11 564,90€ sont alloués aux actions (inventaire des libellules sur le site de Rompon Ouvèze Payre, les animations grand public, l'impression des panneaux d'information réglementaire de Printegarde et les formations) et 15% du montant de rémunération permet de palier aux frais de structures et coûts indirects pour la commune. Un auto-financement de la commune du Pouzin assure les frais de déplacement ou l'achat de petits matériels par exemple.

• **Perspectives pour 2024**

L'animatrice évoque la préparation du transfert des trois sites au CEN. Pour cela un bilan de réalisation des actions menées depuis 2010 sera réalisé pour chacun des sites. La rédaction de fiches actions prévisionnelles sur 2-3 ans pourra permettre également l'amorce de la mise à jour des DOCOBs.

Mot de conclusion du Président de COPIL :

Monsieur Christophe Vignal clôt la réunion d'un mot de remerciement pour les participants et pour les animatrices Natura 2000 pour l'organisation du COPIL.

Visite du chantier CNR de restauration des berges du Rhône à Cruas :

Le COPIL se termine par une visite du chantier CNR de restauration de la îlône de Gouvernement à Cruas. Cette îlône de 1 400m de long sera reconnectée au Rhône par le démantèlement des digues longitudinales et transversales. La CNR explique les différentes étapes du chantier avec notamment le creusement de la îlône, le dégagement et le démantèlement des enrochements de digue, le traitement des matériaux contaminés par la Renoué et la remise au Rhône des alluvions. Elle présente également quelques mesures de protection des espèces (abattage des arbres avec contrôle des gîtes à chauve-souris, pêches de sauvetage, démantèlement d'un terrier hutte de castor sous contrôle de spécialistes...)

Ces actions de restauration des îlônes sont inscrites au document d'objectif du site « milieux alluviaux du Rhône aval ». Elles sont de grande importance pour de nombreux habitats naturels et espèces animales et végétales.

Sites Natura 2000 D4 « Milieux alluviaux du Rhône aval » et ZPS12 « Printegarde »,
Compte-rendu des comités de pilotage du 15 février 2024

Contact :

Amanda COCQUELET

Animatrice des sites Natura 2000 : FR 820 1677 : « Milieux alluviaux du Rhône aval » et FR 821 2010 :
« Printegarde »

Mairie Le Pouzin – 3 avenue Marcel Nicolas B.P.6, 07 250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Port. : 06 33 82 81 32

a.cocquelet@lepouzin.fr

Retrouvez également toutes les informations et actualités des sites Natura 2000 sur leur page
internet :

- ❖ Milieux alluviaux du Rhône aval : <https://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr>
- ❖ Printegarde : <https://printegarde.n2000.fr>

Monsieur Christophe VIGNAL

Maire de la commune de Le Pouzin et

Président des comités de pilotage des sites Natura 2000

« Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Printegarde »



